



غزواني

GHAZOUANI

MON AMBITION  
POUR LA PATRIE

PROGRAMME ÉLÉCTORAL

طموودي  
للوطن

البرنامج الانتخابي

#Ghazouani2024 2024#غزواني

# TABLE DES MATIÈRES

PROLOGUE .....	4
PROGRAMME ELECTORAL DU CANDIDAT .....	13
INTRODUCTION .....	14

---

## PREMIER LEVIER : UN ETAT DE DROIT SOLIDE ET UNE GOUVERNANCE RENOVEE .....

15

### I-1 - CONSOLIDATION DES FONDEMENTS DE L'ÉTAT DE DROIT .....

17

I-1-1- ENGAGER DES REFORMES POUR AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE DEMOCRATIE .....

18

I-1-2- REFORMER LE SYSTEME JUDICIAIRE .....

18

I-1-3- PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME .....

20

### I-2- L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE .....

22

I-2-1- REFORMER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE .....

23

I-2-2- RENOVER LA GOUVERNANCE TERRITORIALE .....

24

I-2-3- OPTIMISER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES .....

26

I-2-4- AMÉLIORER LA PARTICIPATION CITOYENNE .....

28

---

## DEUXIEME LEVIER : UNE ECONOMIE PERFORMANTE, ECO-DURABLE ET SUR LE CHEMIN DE L'EMERGENCE .....

29

### II-1 DES REFORMES STRUCTURELLES POUR RENDRE L'ECONOMIE PRODUCTIVE ET PERFORMANTE .....

32

II-1-1- L'AMELIORATION DES PERFORMANCES MACRO-ECONOMIQUES .....

32

II-1-2- LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN À LA CROISSANCE .....

34

### II-2 LE DEVELOPPEMENT DES SECTEURS PRODUCTIFS .....

38

II-2-1- L'AGRICULTURE .....	38
II-2-2- L'ELEVAGE .....	41
II-2-3- LA PECHE .....	42
II-2-4 - LES MINES .....	44
II-2-5- LES HYDROCARBURES ET L'ENERGIE VERTE .....	46
II-2-6- LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT .....	48
II-2-7- LA PROMOTION DU TOURISME .....	50
<b>II-3 LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ .....</b>	<b>51</b>
<b>II-4 L'ECONOMIE NUMERIQUE .....</b>	<b>52</b>
<b>II-5 L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA POLITIQUE DE LA VILLE .....</b>	<b>53</b>
<b>II-6 L'ECO-DURABILITE .....</b>	<b>55</b>

---

<b>TROISIEME LEVIER : LE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, EN PARTICULIER LA JEUNESSE, COMME FER DE LANCE DE LA MAURITANIE DE DEMAIN .....</b>	<b>56</b>
<b>III-1- LE SYSTEME EDUCATIF, CLE DE NOTRE AVENIR .....</b>	<b>58</b>
III-1-1- LES ACTIONS TRANSVERSALES .....	60
III-1-2 LES ACTIONS A ENTREPRENDRE AU NIVEAU DE CHAQUE ORDRE D'ENSEIGNEMENT ..	61
<b>III-2- LA SANTÉ, UN BIEN CAPITAL .....</b>	<b>66</b>
<b>III-3- L'EMPLOI, MON COMBAT DE TOUS LES JOURS .....</b>	<b>68</b>
<b>III-4- LA CULTURE, NOTRE PRECIEUX HERITAGE .....</b>	<b>70</b>
<b>III-5- LA PROMOTION DE LA JEUNESSE : MON PARI POUR UN AVENIR PROMETTEUR ..</b>	<b>73</b>
III-5-1 PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION ET L'EMPLOYABILITE DES JEUNES .....	75
III-5-2 DEVELOPPER LES SPORTS ET LES LOISIRS .....	76

<b>QUATRIEME LEVIER : L'INCLUSION SOCIALE COMME GAGE DE COHESION ET D'UNITÉ</b> .....	<b>78</b>
IV-1. INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, A TRAVERS DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES CIBLES .....	<b>80</b>
IV-2. ASSURER LA SECURITE ALIMENTAIRE .....	<b>82</b>
IV-3. CONSOLIDER L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET PROMOUVOIR LEURS DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX .....	<b>83</b>
IV-4. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS, NOTAMMENT CELLES LIEES AU HANDICAP .....	<b>84</b>
<hr/>	
<b>CINQUIEME LEVIER : UN ETAT SUR, CAPABLE DE FAIRE FACE AUX ALEAS GEO-POLITIQUES ET ACTEUR MAJEUR DE PAIX ET DE STABILITE</b> .....	<b>86</b>
V-1. DIPLOMATIE, INTEGRATION REGIONALE ET DIASPORA .....	<b>88</b>
V-2. SECURITE ET DEFENSE .....	<b>91</b>

# ◆◆◆ PROLOGUE ◆◆◆

*Mes chers compatriotes,*

En 2019, je pensais pouvoir jouir d'une vie paisible après des années de loyaux services au sein d'une Institution où j'ai appris le sens du devoir et l'amour de la patrie.

Je m'attendais à une vie tranquille après des années de mobilisation pour l'édification d'un outil efficace de défense, afin de faire face aux nombreux défis sécuritaires et aux menaces multiples pesant sur notre pays.

Mais l'appel du devoir m'avait imposé de surseoir à mes projets personnels pour me mettre, de nouveau, à la disposition de la Patrie, et m'engager pleinement pour offrir de meilleures perspectives à notre cher pays.

L'impératif de servir mon pays et mon sens de l'engagement m'ont donc imposé de me jeter sans hésiter dans la bataille et accepter les sujétions et les contraintes qu'implique la charge de Président de la République.

◆◆◆◆◆

*Mes chers compatriotes,*

Pleinement conscient des enjeux de développement et soucieux de parvenir rapidement à des résultats probants, je me suis attaqué aux situations urgentes et prioritaires.

J'ai ainsi dû, avec le concours de tous, relever les défis du moment, chercher à faire face à une situation politique et sociale difficile ainsi qu'à une situation économique peu reluisante avec un taux de chômage très élevé et un taux de pauvreté estimé à plus de 30%.

Au plan politique, il fallait impérativement mettre fin au climat de méfiance et de rupture qui prévalait. C'est pourquoi, j'ai très vite œuvré à l'apaisement de la scène politique et veillé à tisser des passerelles entre tous les acteurs, pour créer les conditions d'un climat politique serein, dans un contexte où la perte de confiance dans les institutions, nourrie par le sentiment d'injustice, menaçait notre jeune démocratie.

Cet apaisement, que j'ai voulu, a permis à notre pays de reprendre son souffle et de prévenir le délitement qu'une profonde et longue crise politique et institutionnelle aurait pu provoquer.

Au demeurant, l'apaisement n'a jamais été, pour moi, le moyen de gommer les différences entre l'opposition et la majorité, mais plutôt celui de créer les conditions où les uns et les autres peuvent interagir dans le respect mutuel et la stricte observance des lois de la République, tout en restant solidaires face aux adversités.

La crise de la COVID a été un de ces moments douloureux où nous avons eu besoin de nous serrer les coudes et de nous unir pour faire face au danger. Nous l'avons fait avec exemplarité et je m'en réjouis. C'est l'occasion, pour moi, de remercier, ici, toute la classe politique pour avoir fait preuve de patriotisme et de responsabilité face à l'épreuve.

C'est donc pour engager une réflexion collective sur les contours de la Mauritanie que nous voulons ainsi que sur les moyens de consolider notre État et de renforcer notre démocratie que j'entendais et que j'entends toujours mobiliser l'ensemble des acteurs politiques et ceux de la société civile.

Je remercie vivement tous ceux qui y ont cru et qui y ont participé. J'invite ceux qui, pour une raison ou une autre, n'y ont pas pris part, à y contribuer à l'avenir, dans l'intérêt supérieur de de notre pays.



## *Mes chers compatriotes,*

La Mauritanie est un État multiculturel, fier de sa diversité féconde, qui a enfanté un pays musulman, à la fois Arabe et Africain. Et chaque Mauritanien est en droit de se réclamer de cet héritage commun.

A Djéol, j'ai appelé à l'exploitation de cette richesse incommensurable et à la préservation de nos précieuses identités culturelles.

Les aspirations à la différence ou à la singularité ne doivent pas nous empêcher de consolider notre pacte national et de chercher à bâtir une société égalitaire, respectueuse de sa diversité et capable de maintenir son harmonie et sa cohésion.

C'est, aussi, conscient de là où nous venons et considérant que nous avons de bonnes raisons d'être fiers de notre glorieux passé commun, que je vous avais invité à réinvestir le récit national pour mettre en exergue ce qui nous unit plutôt que de cultiver ce qui nous sépare et d'affirmer ainsi notre volonté d'affronter nos défis communs.

L'ordre social, hérité du passé, procède d'une vision sclérosée. Il est contraire à l'idée de l'État de droit et alimente des mésententes absurdes et malsaines.

A Ouadane, j'ai appelé à une nécessaire et profonde transformation sociale pour nous adapter aux exigences de la modernité.

A rebours de toute idée de progrès, un conformisme paralysant et la dictature du groupe ont annihilé, par le passé, toute possibilité d'émancipation individuelle, en profitant de l'atonie de l'État et de la faiblesse des institutions.

La réflexion que les Mauritaniens doivent mener ensemble est de s'interroger sur le type d'État qu'ils veulent avoir, la place de l'individu et des communautés dans le système politique, et sur les moyens de faire émerger une société civile pleinement engagée pour l'intérêt général.

En privilégiant la lutte contre l'exclusion sociale et en visant les catégories défavorisées, à travers des aides et des transferts ciblés, j'ai voulu exprimer la solidarité de la Nation avec tous ceux qui en ont besoin.

Les dépenses sociales ont ainsi atteint, entre 2020 et 2023, plus de 623 milliards d'anciennes Ouguiya, soit plus de 200 milliards par an. Elles sont appelées à augmenter considérablement au cours des prochaines années. L'extension de l'assurance maladie à près d'un million de citoyens participe de la même logique.

Je tiens ainsi à créer les espaces de solidarité, d'entraide et de fraternité et à mettre à profit les valeurs islamiques d'empathie sincère envers tous ceux d'entre nous que des ruptures, des fragilités ou des handicaps exposent à l'exclusion.



*Mes chers compatriotes,*

C'est avec votre concours précieux que je compte contribuer à l'édification d'une Nation mauritanienne juste, égalitaire, forte et moderne.

C'est pour cela que je souhaite mettre la réforme de l'État et des institutions, pour les adapter aux exigences de la démocratie, au cœur de mes priorités.

L'on ne saurait envisager des politiques économiques efficaces et une gouvernance optimisée et saine sans mettre la transparence et l'obligation de reddition de compte au cœur de l'action publique.

Ce sera une priorité majeure de mon prochain mandat, si je suis réélu, au service de laquelle tous les moyens seront mis en œuvre.

L'action publique efficace requiert, avant tout, une Administration compétente, capable de répondre aux attentes des usagers et proche des populations.

A cet égard, je compte engager des réformes d'envergure de l'Administration publique pour mieux rationaliser sa gestion et son organisation.

J'ai toujours engagé les responsables publics à s'investir davantage dans l'action et à être au service du citoyen. Plusieurs mesures de simplification des procédures administratives ont été initiées dans ce sens.

C'est cette proximité entre l'État et les citoyens, qui va permettre de renouer des liens de confiance et de rendre un service plus rapide et plus juste aux usagers.

J'entends les résonances des revendications et des attentes légitimes de certains de nos concitoyens pour plus de sécurité et plus de services de base.

J'y suis extrêmement sensible. C'est pour cela que je ferai, comme lors de mon mandat qui s'achève, de la lutte contre la délinquance urbaine un chantier important, et que je compte mobiliser l'ensemble des structures concernées, afin de poursuivre et prévenir tout acte délictueux et garantir l'ordre et la quiétude de nos concitoyens tout en s'attaquant aux racines du mal à travers des politiques adaptées.

Pour ce qui est des services de base, j'entends accélérer le rythme de leur généralisation et engager toutes les administrations compétentes à plus de célérité et d'efficacité pour y parvenir.



*Mes chers compatriotes,*

Notre développement économique et social dépend de notre capacité à mobiliser les ressources nécessaires au financement des actions prioritaires.

Au-delà des politiques économiques appropriées, qui impliquent des transformations de grande ampleur, et une profonde restructuration des différents secteurs contribuant au PIB, il est indispensable d'identifier un mode viable de financement et d'accroître les ressources de façon conséquente.

C'est dans ce cadre que j'ai doublé le budget de l'État en le faisant passer de 50 milliards de MRU en 2019 à 100 milliards de MRU en 2024, pour investir davantage, mieux rémunérer et mieux prendre en charge tous ceux qui souffrent de fragilités sociales.

Ma volonté d'aller rapidement vers plus de progrès et de prospérité pour tous s'est parfois heurtée à la dure réalité de nos immenses besoins par rapport à notre capacité de financement.

À l'avenir, nous devons donc mobiliser davantage de ressources internes, tout en veillant à bien cerner les besoins.

Sans verser dans un optimisme béat, je considère que, grâce aux récentes découvertes de gaz, au potentiel énergétique de notre pays ainsi qu'à la multitude d'indices miniers probants dont nous disposons, nous aurons les moyens de nos ambitions pour un mieux-être largement partagé et un développement économique et social plus accéléré.

Pour cela, il nous faudra engager les réformes structurelles appropriées, créer un environnement favorable aux affaires, promouvoir et professionnaliser le secteur privé.

Il s'agira, à l'avenir, de promouvoir l'emploi, d'industrialiser notre pays et d'initier les politiques économiques qui génèrent des taux élevés de croissance grâce à des investissements mieux ciblés et plus conséquents.

Je ne veux pas que la croissance accentue les inégalités. Je veux, au contraire, que les ressources du pays profitent à tous ses enfants en offrant, dans la mesure de nos moyens, à tout Mauritanien, un revenu par le travail, et à tous ceux qui sont dans l'indigence les moyens de vivre correctement.



*Mes chers compatriotes,*

Pour créer un consensus durable autour de notre projet social, pour nous donner les moyens de mieux préparer notre avenir commun, j'ai fait de l'École républicaine une priorité absolue.

Pour moi, L'École constitue le lieu de production du savoir et des valeurs de la société, le creuset où se forgent les citoyens de demain et où se construit la Nation.

La Loi d'orientation du système éducatif national adoptée en 2022 a permis de grandes avancées sur cette question.

Aussi, pour renforcer les moyens financiers alloués au secteur de l'Éducation, j'ai décidé d'augmenter substantiellement les ressources qui lui sont affectées pour qu'elles atteignent, en 2024, 4,5% du PIB et 20,2% des ressources budgétisées.

J'entends continuer à placer le secteur de l'Éducation au premier rang de toutes les politiques publiques. Ainsi, je m'engage, si je suis réélu, à porter la part des dépenses qui lui sont allouées à 5,5% du PIB avant 2030, en mettant l'accent sur la motivation et la qualité de la formation des ressources humaines.

J'entends ainsi engager des mesures concrètes pour résorber le néfaste effet des abandons scolaires qui nourrissent le chômage, et faire en sorte que la majorité de ceux qui quittent l'École puissent apprendre de vrais métiers et s'intégrer dans la vie active.

J'ai engagé le Gouvernement à agir avec efficacité pour atteindre les objectifs de l'École républicaine, qui dotera les futures générations du savoir utile à l'émergence du pays, tout en leur permettant de fraterniser et de coopérer pour édifier ensemble la Mauritanie de demain.

---

*Mes chers compatriotes,*

Le principal atout de notre pays est sa Jeunesse. Notre premier défi est de répondre à ses attentes, et à ses aspirations à plus d'épanouissement et d'accomplissement.

C'est pour cela que j'ai très vite engagé le Gouvernement à mettre en œuvre les politiques publiques aptes à améliorer les conditions de vie de notre valeureuse Jeunesse.

A cet effet, de nombreux programmes et actions ont été mis en œuvre dans différents domaines. Mais toutes ces actions sont, hélas, restées en deçà de mes ambitions pour la Jeunesse.

Je comprends les frustrations de ceux dont les attentes ont pu être déçues. Je sais que le taux de chômage, tel qu'il ressort des statistiques officielles, est d'un peu plus de 12%. Mais ce taux cache de grandes disparités, car c'est la Jeunesse qui est la catégorie la plus touchée.

Mon objectif premier était et demeure de juguler le chômage. Nous n'avons malheureusement pas tout réussi dans ce domaine. Mais ce n'est pas une raison de baisser les bras, devant l'ampleur et la complexité de la tâche.

Bien au contraire, je suis déterminé à redoubler d'efforts pour engager dans les années qui viennent la bataille du plein emploi.

Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas de démagogie mais d'ambition. Car même si nous n'avons pas encore gagné définitivement notre combat contre le chômage, nous avons gagné d'importantes batailles et créé, malgré tout, des dizaines de milliers d'emplois au cours du mandat qui s'achève, dépassant l'objectif que j'ai fixé en 2019.

Pour l'avenir, j'entends entreprendre des réformes fortes pour créer les conditions d'une contribution optimale de la Jeunesse à la croissance économique et au développement du pays.

A cet égard, je compte, entre autres mesures, mobiliser des ressources conséquentes en faveur de la jeunesse et créer une grande Agence d'inclusion de la Jeunesse où tout le dispositif institutionnel actuel sera fusionné et qui sera responsable de la capitalisation et de la mise en œuvre des politiques de la Jeunesse et de leur financement.

Je veux que le mandat que vous m'accorderez soit au service de la Jeunesse et à la réponse à ses attentes.

J'estime, à ce titre, qu'il est fondamental de sortir d'une vision macro-généralisante de la Jeunesse pour mieux cibler les besoins de chaque catégorie de jeunes en fonction des positions sociales pour offrir des perspectives d'insertion réelle, particulièrement dans les milieux défavorisés.

J'entends encourager les jeunes à se fixer dans les régions intérieures en favorisant le financement de toutes les activités productives économiquement rentables, en rapport avec les ressources locales.

L'épanouissement de notre jeunesse implique, également, la mise en œuvre de politiques publiques efficaces de promotion des sports, des loisirs ainsi que des activités récréatives et des sports de masse.

---

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## *Mes chers compatriotes,*

Notre politique étrangère doit être au service de notre sécurité et de notre développement économique et social.

Nous subissons des risques géopolitiques, qui nous imposent de faire preuve d'une extrême vigilance, et d'être en mesure de prévenir et de juguler les menaces.

La menace terroriste, qui touche désormais un plus grand nombre de pays sur le Continent et dans la sous-région, doit être gérée avec précaution pour éviter qu'elle n'affecte notre sécurité intérieure et notre stabilité.

Les crises internes dans certains États, les conflits armés avec l'afflux massif de populations de réfugiés qu'ils provoquent et les flux migratoires incontrôlés constituent aussi des dangers qui peuvent avoir de graves conséquences pour nous.

Soucieux d'être un acteur de la paix et de la prospérité mondiales, nous avons toujours privilégié une politique étrangère fondée sur les principes de bon voisinage et du concours actif à la paix et à la stabilité internationale

Attaché à la justice et aux droits des peuples à la dignité, nous condamnons, avec la plus grande vigueur, les massacres perpétrés par Israël à Gaza, et appelons la communauté internationale à faire respecter le Droit.

La justice internationale doit trancher sur la question, et préserver la vie des Palestiniens ainsi que leur droit de vivre dans leur État conformément aux résolutions pertinentes des Nations-Unies.

---

## *Mes chers compatriotes,*

C'est donc en prenant toute la mesure des problèmes du pays, que je m'adresse à vous pour vous demander de m'apporter, de nouveau, votre soutien afin de consolider nos acquis et affronter ensemble les nombreux défis qui se dressent devant nous.

Ces défis - je le sais - sont innombrables, aucun d'entre eux ne doit être négligé, mais j'en énumère ici, les cinq principaux qui me paraissent regrouper l'essentiel de nos préoccupations.

- ◆ **Le premier défi est la qualité de la gouvernance.** L'État de droit n'est pas encore suffisamment ancré dans nos mœurs ; nos institutions manquent de solidité et notre Administration publique souffre de déficiences structurelles qui affectent son efficacité. Les attentes en termes de moralisation de la vie publique sont nombreuses et n'ont pas toujours trouvé les réponses suffisantes. Notre système de gouvernance doit donc être rénové.
- ◆ **Le deuxième défi est le décollage économique.** Notre économie souffre d'une faible productivité et d'une assise productive peu diversifiée. Elle est fortement dépendante de l'exportation des ressources naturelles, ce qui la rend vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux des matières premières. Les effets de la croissance économique sont limités par la forte croissance démographique. Les infrastructures sont souvent sous-dimensionnées par rapport à la taille du pays. Or, la valorisation de notre position géographique, qui est un grand atout, exige la mise en place d'équipements répondant aux besoins des flux des échanges qui ne cessent d'augmenter.
- ◆ **Le troisième défi concerne la qualité de notre capital humain.** Celui-ci fait les frais d'un système éducatif qui, malgré la dynamique engagée au cours du mandat qui s'achève, souffre toujours de la faiblesse des niveaux scolaires, de l'écart entre les compétences acquises et les besoins du marché du travail, de l'insuffisance des ressources et des infrastructures. Notre capital humain achoppe aussi sur les problèmes d'accès aux soins de qualité au niveau du système de santé affectant la productivité et le bien-être de la population, sur le sous-emploi des jeunes et sur les inégalités de genre.
- ◆ **Le quatrième défi est l'inclusion sociale.** C'est un défi d'une grande acuité au regard du legs cruel de l'Histoire, qui fait que certaines franges de notre population, ayant par le passé souffert de l'esclavage et d'autres formes de sujétion et d'exclusion, restent largement marginalisées ; que des perceptions à l'égard de certains segments importants de notre peuple, du fait de leur ascendance, subsistent malheureusement. Comme, j'ai eu à le dire, à d'autres occasions, ce manque de reconnaissance est d'autant plus affligeant, que ces franges ne méritent que considération et respect dans une société moderne, régie par les règles de l'État de droit.

- ◆ **Le cinquième défi est géopolitique.** Ce défi devient, malheureusement, de plus en plus préoccupant. En effet, notre sous-région est confrontée depuis plusieurs années à l'extrémisme violent, la menace terroriste y est de plus en plus prégnante et de fortes ruptures des consensus internes y ont déjà eu lieu, menaçant dangereusement la paix et la démocratie. Cette situation d'instabilité a favorisé le trafic d'êtres humains, la grande délinquance, la criminalité transfrontalière et l'immigration irrégulière.

---

*Mes chers compatriotes,*

Je vous invite, tous, à un sursaut collectif pour relever l'ensemble de ces défis, à travers les cinq leviers que je décline dans le document-programme que je soumets ici à votre appréciation, afin d'ouvrir, ensemble, une nouvelle page d'espoir pour façonner notre avenir et offrir à notre peuple la vie digne qu'il mérite.

J'entends ainsi, avec confiance et détermination, montrer que nous sommes non seulement en mesure de réaliser le meilleur pour notre pays, mais de l'engager résolument sur la voie de l'innovation, du décollage économique et de la prospérité globale.

Pour atteindre de tels objectifs, je vous invite solennellement à venir très nombreux dans les bureaux de vote, pour voter massivement au profit de ce programme lors de l'élection présidentielle dont le premier tour est prévu le 29 Juin 2024.

*Mohamed oul Cheikh El Ghazouani*



غزواني

GHAZOUANI

البرنامج الانتخابي

PROGRAMME ÉLÉCTORAL

#GHAZOUANI2024

#غزواني2024

# ◆◆ INTRODUCTION ◆◆

Mon ambition pour notre pays est de raffermir sa démocratie en bâtissant des institutions solides ; d'en faire un pays qui fait la fierté de ses ressortissants, où personne ne se sent exclu ou stigmatisé ; un pays qui préserve la dignité de ses citoyens, protège leurs libertés publiques, leur identité islamique et civilisationnelle, leur riche diversité culturelle et leur assure la sécurité et l'équité ; un pays soudé par sa foi commune et inébranlable en l'avenir d'une Mauritanie unie et prospère et facteur essentiel de paix et de stabilité dans le monde.

Le programme que je vous présente, pour réaliser cette ambition, s'articule autour des cinq leviers répondant aux cinq défis énumérés dans le Prologue.

Ces leviers sont :

- I - Un État de droit solide et une gouvernance renouvelée.**

---

- II - Une économie performante, éco-durable et sur le chemin de l'émergence.**

---

- III - Le développement du capital humain, en particulier de la Jeunesse, comme fer de lance de la Mauritanie de demain.**

---

- IV - L'inclusion sociale, comme gage de cohésion et d'unité.**

---

- V - Un État sûr, capable de faire face aux aléas géopolitiques et acteur majeur de paix et de stabilité.**

Ces cinq leviers synthétisent le programme qui exprime, j'en suis sûr, les attentes légitimes de nos populations et que je m'appliquerai à mettre en œuvre au cours du prochain mandat, si vous m'accordez, de nouveau, votre confiance.

Ce programme poursuit l'œuvre accomplie durant le mandat qui s'achève, tout en étant conçu pour relever avec détermination les défis qui freinent la marche de notre pays vers plus de développement économique, d'épanouissement social et de prospérité.

Chacun de ces leviers comporte un ensemble de chantiers et de réformes qui sont détaillés comme suit.

La mise en œuvre de cet ambitieux programme fera l'objet d'une planification rigoureuse et d'un plan de financement soutenable. Un dispositif de haut niveau sera mis en place pour le pilotage stratégique et la conduite du changement qu'implique sa mise en œuvre.

◆◆◆ PREMIER LEVIER ◆◆◆

# UN ETAT DE DROIT SOLIDE

## ET UNE GOUVERNANCE RENOVEE



J'entends l'État de droit, en tant que fondement de toute démocratie moderne, comme un système de gouvernance qui repose sur une Constitution fiable, un système électoral efficace et équitable, une législation qui protège les droits de tous, une Justice qui veille à la bonne application de cette législation et une nette séparation des pouvoirs entre les organes de l'État.

Tout au long du mandat qui s'achève, j'ai tenu à respecter scrupuleusement ces principes, en évitant systématiquement la personnalisation du pouvoir et en privilégiant le travail d'équipe, la collégialité dans les prises de décisions et en traitant les problèmes de manière réfléchie et objective, loin de toute improvisation et de tout calcul politicien.

C'est dans cet esprit que j'ai engagé un dialogue permanent avec les leaders politiques sur les questions d'intérêt national qui a conduit à l'apaisement du climat politique, lequel est resté très longtemps marqué par une forte crispation entre le pouvoir et l'opposition. Cette approche a permis, grâce à un accord politique conclu avec 24 partis appartenant à la fois à la majorité et à l'opposition, la préparation consensuelle des élections législatives, régionales et municipales de 2023, d'améliorer notre système électoral par l'introduction, notamment, de la proportionnelle intégrale dans les élections locales et pour 50% des députés comprenant une liste nationale exclusive pour les jeunes. Ainsi, le champ de la représentation politique s'est élargi et notre système démocratique s'en est trouvé renforcé.



Sur le plan de la gouvernance administrative, j'ai notamment mis en place le plan « INSAF » sur « l'équité et la citoyenneté » pour un accès juste et équitable des usagers au service public, pour le renforcement de la cohésion nationale et pour plus de proximité avec les populations.

En matière de gouvernance financière, j'ai travaillé à la rationalisation et à la maîtrise de la gestion de nos finances publiques, tout en réformant les institutions de contrôle des ressources publiques.

Je partage cependant les attentes légitimes de mes concitoyens quant à la nécessité d'accélérer le rythme des réformes pour consolider nos institutions démocratiques, rendre notre système judiciaire plus efficace, moraliser la vie publique, lutter efficacement contre la corruption et les privilèges indus, faire en sorte que l'ensemble des citoyens puissent jouir de la plénitude de leurs droits et impliquer davantage la société civile pour plus de redevabilité de l'action publique.

Je compte, par conséquent, poursuivre avec vigueur l'élan de réformes engagées sous le mandat qui s'achève, pour l'affermissement de notre démocratie et l'amélioration de notre mode de gouvernance, en agissant sur les ressorts suivants.



### ► I-1 - Consolidation des fondements de l'État de droit

L'objectif est d'enraciner davantage l'État de droit et son corollaire démocratique en engageant des réformes pour : (I) améliorer le fonctionnement de notre démocratie, (II) réformer le système judiciaire, et (III) promouvoir les droits de l'Homme.



### ► I-1-1- Engager des réformes pour améliorer le fonctionnement de notre démocratie

Dans ce cadre, je capitaliserai les résultats des différents accords politiques intervenus au cours du mandat précédent pour engager un dialogue vaste et inclusif afin de repenser notre modèle démocratique, et de s'entendre sur un nouveau contrat social pour renforcer nos institutions et gérer notre avenir politique avec sérénité dans l'intérêt supérieur de la Nation. Ce dialogue inclusif dont j'appliquerai les conclusions, portera notamment sur :

- Le réexamen de notre système électoral afin de l'améliorer dans le sens de l'équité, de la liberté et de la transparence des scrutins électoraux ;
- La gouvernance des élections de manière à garantir l'intégrité, la transparence et le libre choix des électeurs ;
- Le renforcement de la fonction parlementaire, notamment en optant pour la révision du règlement intérieur de l'Assemblée Nationale dans le sens de l'élargissement de son pouvoir de contrôle sur l'action de l'exécutif et la modernisation de son mode de fonctionnement par la numérisation de ses procédures et de ses actes ;
- Le renforcement des capacités des députés par l'offre de formations adaptées à leur fonction législative, de contrôle et de représentation ;
- La réforme du Conseil Constitutionnel pour renforcer davantage son rôle de régulation de notre système démocratique et de l'équilibre des pouvoirs ;
- Le réexamen du rôle et des missions du Conseil Economique, Social et Environnemental et sa dynamisation ;
- Le renforcement du rôle des médias et de la Presse pour assurer une information indépendante et pluraliste afin de mieux jouer leur rôle dans le développement démocratique du pays ;
- La réforme du régime des partis politiques en tant que vecteurs de démocratie et cadres d'expression de la diversité des opinions politiques.
- La réforme du système de financement des campagnes électorales pour plus de transparence et d'égalité des chances entre les candidats ; et
- L'évaluation de toutes les entraves pouvant gêner la libre expression des citoyens par la voie des urnes et la mise en place de mesures appropriées pour leur apporter les solutions consensuelles.



### ► I-1-2- Réformer le système judiciaire

Conscient de l'enjeu que représente la Justice pour notre système démocratique et pour la société, nous avons, en plus des efforts de recrutement, de motivation des magistrats et de développement des infrastructures, entrepris des concertations nationales d'une ampleur inégalée dans l'histoire du pays sur le fonctionnement de la Justice, couronnées par des États Généraux qui ont eu à ausculter en profondeur toutes les problématiques y afférentes. Il en ressort le constat lancinant que la Justice ne parvient toujours pas à répondre aux attentes de nos concitoyens ni à susciter leur confiance.



J'entends poursuivre le processus ainsi entamé pour bâtir une Justice moderne, accessible à tous les justiciables quel que soit leur position sociale ou politique, une Justice impartiale, adaptée aux valeurs et aux réalités du pays, une Justice fiable tant pour ses acteurs que pour les justiciables, en un mot, une Justice qui joue pleinement son rôle dans le renforcement de la cohésion sociale et dans la réalisation des objectifs du développement du pays.

Telle est ma vision de la Justice que je compte concrétiser, si je suis réélu, à travers une loi de programmation visant à réaliser les objectifs suivants :

- Rapprocher la justice des justiciables, par la simplification des procédures de recours, la réduction des frais de Justice et l'élargissement des compétences des tribunaux régionaux en matière d'appel ;
- Garantir le traitement des affaires de manière équitable et rapide dans leur exécution.
- Garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire en tant que corps organisé vis-à-vis notamment des deux autres pouvoirs et de toutes autres forces pouvant influencer son action.
- Développer la Justice Administrative et élargir les compétences des tribunaux régionaux en matière de contentieux administratif.
- Réformer le Conseil Supérieur de la Magistrature en tant qu'organe essentiel de régulation du fonctionnement du système judiciaire.
- Réhabiliter et rehausser l'image des différents acteurs de la justice, notamment en renforçant leurs aptitudes professionnelles et leurs conditions de vie ;
- Améliorer l'environnement du service public de la justice, y compris par sa dématérialisation et sa numérisation à tous les niveaux.
- Redéfinir la carte judiciaire et procéder aux réajustements organisationnels nécessaires en renforçant la spécialisation des instances et des magistrats ;
- Revisiter les différentes catégories de normes et les principaux codes régissant le système judiciaire.
- Développer et réhabiliter les infrastructures et les bâtiments des structures judiciaires.
- Réaménager et redéployer le système pénitentiaire par la modernisation du dispositif pénal et un plus grand respect des droits humains dans l'univers carcéral ; et
- Renforcer la confiance dans la justice ainsi que la qualité et la crédibilité de ses jugements et décisions en publiant des informations sur les décisions judiciaires et les activités des tribunaux.

### ► I-1-3- Promouvoir les droits de l'Homme

En raison de l'importance primordiale des droits de l'Homme pour l'épanouissement de la société, j'ai tenu au cours du mandat qui s'achève, en sus d'une politique sociale volontariste qui vise à affermir l'inclusion sociale, à renforcer le dispositif juridique de lutte contre toutes les formes de discrimination.

Ainsi notre pays a été l'un des pionniers en Afrique à ratifier le Protocole de 2014 à la Convention sur le travail forcé de 1930. Nous avons également promulgué la loi n° 2020-017 relative à la prévention et à la répression de la traite des êtres humains et à la protection des victimes et adopté tout récemment un projet de loi créant un Tribunal Spécialisé de lutte contre l'Esclavage, la Traite de Personnes et le Trafic de Migrants à compétence nationale introduisant ainsi une importante réforme dans notre dispositif pénal.



Ensuite, pour traiter la problématique des droits de l'Homme dans le cadre d'une approche plus systémique, notre pays a adopté en décembre 2023 la Stratégie de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (2024-2028).

Je compte, au cours du prochain mandat, si je suis réélu, poursuivre cet élan dans l'objectif de garantir la dignité totale de toutes les personnes, indépendamment de la race, du sexe et de la position sociale.

J'entends asseoir mon action dans ce domaine sur trois piliers majeurs : la justice sociale, le progrès social et l'État de droit.

- **En matière de Justice sociale**, je poursuivrai la mise en œuvre de programmes visant à garantir l'accès à l'éducation, à la santé, à un logement décent, à la propriété foncière, à l'emploi et aux services de base tout en mettant l'accent sur les groupes défavorisés par l'histoire ;
- **Le progrès social s'affermira** à travers la lutte contre la traite des personnes, le renforcement des droits des enfants et la lutte contre la discrimination sous toutes ses formes, y compris le racisme, la discrimination à l'égard des femmes, des personnes vulnérables, des personnes souffrant d'un handicap et la discrimination fondée sur l'origine ethnique, la nationalité ou la situation sociale ;
- **L'affermissement de l'État de droit** est également un vecteur majeur de promotion des droits humains, à travers des institutions nationales fiables, redevables et particulièrement attentives à toute violation ou mises en cause de ces droits et ouvertes à la coopération et aux échanges avec les institutions internationales travaillant dans le cadre des Droits de l'Homme.



## ► I-2- L'amélioration de la qualité de la Gouvernance

Améliorer la qualité de notre gouvernance constitue un enjeu de taille pour le développement de notre pays, sa stabilité et sa prospérité. Mon objectif est d'agir fortement sur les principaux leviers de l'action publique pour améliorer la gouvernance et consolider l'éthique publique.

Mon action, dans ce domaine s'articulera autour de : (i) la réforme de l'administration centrale ; (ii) le renouveau de la gouvernance territoriale ; (iii) l'optimisation de la gestion des ressources publiques ; et (iv) le renforcement de la participation citoyenne.



## ► I-2-1- Réformer l'Administration publique

Compte tenu de sa centralité dans la réforme de l'État mais aussi dans l'amélioration de la gouvernance et dans la conduite du changement, l'Administration Publique a été au cœur de mon action, au cours du mandat qui s'achève à travers la création d'un département dédié à sa modernisation et à l'amélioration de ses performances.



J'entends, poursuivre, avec détermination ce chantier, si je suis réélu pour un nouveau mandat.

Mon objectif est de moderniser et rationaliser son organisation pour la faire évoluer d'une administration de procédures vers une administration de responsabilités et de compétences afin de la rendre plus efficace, plus stratégique, plus proactive et plus transparente.

C'est donc un grand chantier que je compte mener à terme, notamment, à travers les actions suivantes :

- La conduite d'un audit organisationnel de l'appareil de l'État pour l'identification des missions, la définition des besoins en ressources humaines et l'établissement d'une typologie des métiers nécessaires à l'accomplissement de ces missions, ainsi que la formulation d'un schéma organisationnel approprié dans le sens d'une rationalisation des structures et d'une gestion optimale des ressources humaines et matérielles ;
- La modernisation et la transformation en profondeur de l'administration grâce au levier du numérique qui permettra plus de transparence, de célérité et améliorera la qualité du service, en particulier par la simplification des procédures administratives, tout en permettant l'accès des usagers aux données publiques leur permettant ainsi la possibilité d'apprécier la qualité du service et de faire des recours en cas de dysfonctionnement ;

- La mise en place de plans massifs de formation continue au profit des agents publics, tout au long de la carrière en les rendant obligatoires et en les valorisant dans le parcours professionnel avec des incitations au niveau de leurs plans de carrière ;
- L'institutionnalisation d'une gestion axée sur les résultats dans les administrations sur la base de lettres de missions et de management par objectif ;
- La réforme de la fonction publique, par la refonte du système de rémunération et de motivation, par l'adaptation des effectifs aux besoins, par l'instauration d'un régime de carrière basé sur le mérite et par la planification de la relève ;
- La Réforme profonde du régime de retraite des Fonctionnaires civils & Militaires, dans le sens de l'amélioration du niveau des prestations sans rompre les équilibres financiers ;
- Le règlement définitif de la situation des Personnels Non Permanents, prenant en compte à la fois l'intérêt général et celui des personnels concernés ;
- La mise en place d'une grille de critères pour la nomination aux emplois supérieurs de l'État et aux emplois fonctionnels d'encadrement de l'administration, dans le sens de plus de transparence, d'équité et surtout d'efficacité ;
- La protection de la haute Administration contre les ingérences et interférences nocives de l'interventionnisme politique ;
- La mise en place d'un système de mutation des fonctionnaires et agents de l'État basé sur des critères dépersonnalisés et guidés par le seul intérêt général ;
- L'élaboration d'une charte de service public pour améliorer la qualité des prestations de l'administration et renforcer la confiance des usagers ; et
- L'institutionnalisation progressive de contrats de performance entre l'État et les Établissements publics.



### ► I-2-2- Rénover la Gouvernance territoriale

Malgré les avancées récentes en termes de transfert de ressources, d'assise juridique et d'encadrement, la décentralisation m'apparaît encore comme une réforme inachevée. Elle se heurte, en effet, à plusieurs types de difficultés, dont je cite notamment : l'inadaptation du cadre juridique, l'ineffectivité des compétences dévolues aux collectivités territoriales, la faiblesse des ressources financières et humaines, l'insuffisance de la déconcentration et le déficit d'appui-conseil et d'encadrement. Il en découle un faible impact des collectivités territoriales sur l'amélioration du cadre de vie des populations locales.

Pour un pays vaste comme la Mauritanie, où le mode d'occupation de l'espace se caractérise par l'anarchie et où une culture de la centralisation a longtemps dominé, la décentralisation soulève pourtant des enjeux majeurs pour le développement du pays.

Au cours du prochain mandat, je compte sur la base notamment de la Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local, mettre en place les dispositifs nécessaires en vue de la montée en puissance de la gouvernance territoriale. Pour ce faire, j'engagerai les réformes suivantes :

#### ► I-2-2-1- Au niveau de la décentralisation :

- Procéder à une refonte du cadre juridique de la décentralisation en vue de la promulgation d'un Code unifié des Collectivités Territoriales (CCT) dans le but, en particulier, de :
  - Mieux structurer la base normative de la décentralisation,
  - Refonder la gouvernance locale,
  - Recadrer et préciser le mode de transfert de compétences ;
  - Revoir le système de financement des collectivités territoriales ;
  - Revoir le mode d'élection des conseillers régionaux ;
  - Trouver des mécanismes appropriés de mutualisation des fonctionnaires et agents de l'Etat de façon à en optimiser l'utilisation entre les services déconcentrés de l'Etat, d'une part et les entités décentralisées, d'autre part.
- La mise en place d'un statut du personnel des collectivités territoriales ;
- L'institution d'un système progressif de contrats de performances avec les collectivités territoriales ;
- La mise en place de mécanismes d'appui-conseil, de renforcement de capacités et d'accompagnement des collectivités territoriales pour leur apporter l'assistance technique nécessaire à l'accomplissement de leurs missions ;
- L'opérationnalisation du Conseil National de la Décentralisation et du Développement Local (CNDDL) en tant qu'organe supérieur de portage politique de la décentralisation.

#### ► I-2-2-2- Au niveau de la déconcentration :

Adoption d'une charte de la déconcentration devant prévoir notamment :

- La délimitation des périmètres de compétences pouvant être déléguées aux représentants territoriaux de l'Etat, sur la base du principe de subsidiarité ;
- Un schéma directeur de déconcentration des ressources et des moyens au profit de l'administration territoriale de l'État ;
- La possibilité de procéder à des regroupements fonctionnels et à des mutualisations de services territoriaux selon des pôles de compétences définis suivant les priorités locales, indépendamment des organigrammes centraux.

### ► I-2-3- Optimiser la gestion des finances publiques

Pour assurer une croissance économique soutenue, promouvoir le développement social et garantir la stabilité et la sécurité de notre pays, une gestion saine et efficace de nos finances publiques est indispensable. Elle renforce la confiance des citoyens et des investisseurs et cultive les valeurs d'éthique et de probité.

Au cours du mandat qui s'achève, je me suis attaqué à cet important chantier, notamment à travers l'amélioration de la planification et du suivi de l'exécution budgétaire, de la maîtrise de la trésorerie, de l'intensification du contrôle de la gestion des ressources publiques et de la réforme des marchés publics.

Aussi, les institutions de contrôle, comme la Cour des comptes qui publie désormais régulièrement ses rapports et l'IGE qui a été rattachée à la Présidence de la République, ont été restructurées dans le sens du renforcement de leurs moyens d'action et de la rationalisation de leur organisation et ce, afin de leur permettre de s'acquitter convenablement de leur mission de veille et de contrôle de la bonne utilisation des ressources publiques.

Je compte, au cours de mon prochain mandat, accélérer le rythme des réformes pour l'optimisation de la gestion des finances publiques.

Il s'agit de mettre en place les dispositifs qui permettent de s'assurer qu'on utilise au mieux les ressources dont nous disposons, que les allocations budgétaires sont consacrées en priorité aux dépenses dans les domaines qui auront l'impact le plus significatif sur le développement économique et social du pays, tout en minimisant le gaspillage et en menant un combat énergique contre toutes les formes de corruption.

A cet égard, j'entends mettre l'accent sur les réformes suivantes :

- La mise en œuvre de la réforme budgétaire sur la base de La Loi organique n°2018-039, par l'instauration de l'approche programmatique pluriannuelle et la budgétisation basée sur les performances tout en renforçant l'Administration des finances pour mener à bien la réforme ;
- La définition d'une politique de propriété pour permettre une bonne gestion financière des actifs de l'État en matière d'investissements, de politique de dividendes et de suivi de la gestion des intérêts financiers de l'État ;

- L'amélioration de la politique de mobilisation des ressources par l'exploration des potentiels fiscaux non exploités ; la simplification de la politique fiscale ; la poursuite de la dématérialisation des procédures au niveau des administrations fiscales pour éviter la fraude et la révision du code des investissements ainsi que la loi sur la zone franche de Nouadhibou afin de réduire le nombre de régimes dérogatoires spéciaux ;
- L'adoption d'une politique prudente de gestion de la dette pour garantir sa soutenabilité tout en évitant de compromettre la stabilité macro-économique du pays ;
- Le renforcement des moyens de l'Agence Judiciaire de l'État pour mieux jouer son rôle dans la prévention et le règlement des affaires contentieuses dans lesquelles l'État est partie ;
- **La mise en place d'un dispositif intégré de lutte contre la corruption** tant au niveau du secteur public qu'au niveau du secteur privé, à travers la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption, en mettant l'accent, plus particulièrement, sur :
  - i** - La mise en place de mécanismes efficaces de dénonciation de la corruption pour encourager les lanceurs d'alertes à signaler les actes suspects sans craindre de représailles ;
  - ii** - Le renforcement de l'éthique professionnelle dans les institutions publiques et privées, en mettant en place des codes de conduite et des mécanismes internes de contrôle et de surveillance ;
  - iii** - La révision de la loi anticorruption notamment dans ses dispositions relatives à l'incrimination des délits de corruption, à la déclaration du patrimoine et aux conflits d'intérêts afin de les aligner sur les meilleures pratiques internationales en la matière ;
  - iv** - La communication et la sensibilisation contre la corruption ;
  - v** - Le partage de l'information entre les institutions chargées de la détection des actes présumés de corruption ;
  - vi** - La mise en place d'un dispositif efficace de suivi pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption notamment à travers **la création d'une agence nationale indépendante de lutte contre la corruption.**

- La mise en place d'une plateforme de suivi des marchés publics qui va permettre, notamment, de centraliser les informations les plus pertinentes sur les marchés publics, de les mettre à la disposition du public et de suivre la traçabilité des échanges afin de limiter considérablement les risques de fraude ;
- La rationalisation et l'optimisation du système de contrôle des ressources publiques ;
- L'élaboration d'une stratégie d'allocation des ressources attendues du gaz, dans le sens d'une répartition plus juste des revenus et d'une meilleure équité intergénérationnelle ; et
- La mise en place de procédures diligentes de paiement des créanciers de l'État visant à réduire les délais et les coûts financiers pour les entreprises.



#### ► I-2-4- Améliorer la participation citoyenne

La société civile joue un rôle crucial dans le fonctionnement de toute démocratie et dans le développement social et économique de chaque pays. Elle constitue une autre forme de représentation citoyenne et de contre-pouvoir qui contribue à renforcer l'esprit civique, la cohésion sociale et la redevabilité.

Son émergence, en tant que force de proposition et acteur de développement, est au centre notre Stratégie Nationale de Promotion des ONG et des Organisations Communautaires de Base (OCB), approuvée en décembre 2023.

Je travaillerai à la mise en œuvre de cette stratégie, notamment à travers :

- L'amélioration du cadre juridique et institutionnel des organisations de la société civile (OSC) ;
- L'implication de la société civile dans les processus décisionnels et dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
- Le renforcement des capacités et la professionnalisation des structures associatives grâce à un programme de formation intégré ;
- L'accès au financement des OSC ; et
- La mise en place d'un cadre juridique sur le contrôle citoyen de l'action publique.

◆◆◆ DEUXIEME LEVIER ◆◆◆

# UNE ECONOMIE PERFORMANTE,

## ECO-DURABLE ET SUR LE CHEMIN DE L'EMERGENCE



Mon ambition au plan économique était et demeure, d'impulser une profonde transformation, en vue de mettre en place un Modèle de Développement porteur d'espoir et de confiance en l'avenir, où chacun, à la mesure de son potentiel, de ses attentes et de ses aspirations, puisse assumer un rôle actif dans le développement de notre pays.



Au cours de la période récente, notre croissance économique s'est accélérée, passant de 2,4% en 2021 à 4,3% en 2023. De surcroît, notre performance en matière de croissance est nettement supérieure à la croissance mondiale (2,9%) et à la croissance moyenne de l'Afrique subsaharienne (3,4%).

Grâce au resserrement de la politique monétaire et à une excellente production agricole, qui a augmenté l'offre de produits alimentaires sur le marché national, l'inflation a ralenti, après avoir atteint un pic de 12,7% en octobre 2022. Cette tendance à la baisse s'est accélérée jusqu'en mars 2024, où elle n'a été que de 3,3%. Pour 2024, elle devrait être contenue autour de 5% en moyenne annuelle.

Le ratio de la dette publique totale par rapport au PIB a largement diminué pour s'installer à 48,4% du PIB en 2022. C'est le fruit à la fois de nos efforts diplomatiques et d'une politique prudente en matière d'endettement. De plus, la majeure partie de notre dette publique est assortie de conditions concessionnelles, et les paiements d'intérêts restent, de ce fait, supportables. Ce qui nous donne une marge, à la fois, pour absorber les chocs et pour financer partiellement les politiques publiques prioritaires contenues dans le Programme que je vous propose.

Notre croissance économique reste toutefois en deçà de nos ambitions, car son niveau ne nous permet pas encore de créer suffisamment d'emplois et de sortir nos concitoyens les plus vulnérables de la précarité. La pauvreté, qui touche 28,2% de notre peuple, demeure relativement élevée, les infrastructures limitées, et la productivité totale des facteurs de production reste faible.

Pour gagner le pari d'une transformation structurelle conduisant à une croissance vigoureuse, assise sur une économie compétitive, inclusive, diversifiée et résiliente, je m'engage à poursuivre avec force les politiques nécessaires à cet effet, à travers : (i) la mise en œuvre de réformes structurelles de nature à rendre l'économie productive et performante; (ii) le développement des secteurs productifs : agriculture, élevage, pêche, mines, hydrocarbures et énergie verte, industrie et artisanat, tourisme ; (iii) la promotion du secteur privé ; (iv) l'encouragement de l'économie numérique ; (v) la mise en place d'un aménagement du territoire équilibré et d'une politique ambitieuse de la ville ; et (vi) la prise en compte de l'éco-durabilité.



## ► II-1 Des réformes structurelles pour rendre l'économie productive et performante

Ces réformes se feront notamment à travers les axes suivants :



### ► II-1-1- L'amélioration des performances macro-économiques

Nos perspectives macroéconomiques, bien que rassurantes, demeurent toujours soumises à des incertitudes et à des risques baissiers.

Tout affaiblissement des marchés mondiaux des minerais se traduit, en effet, pour notre pays, par une baisse de l'activité économique, des recettes budgétaires, des réserves extérieures et par des pressions inflationnistes.

Les risques d'insécurité régionale ainsi que les aléas climatiques pourraient, par ailleurs, avoir un effet négatif sur notre économie et conduire à une augmentation soudaine et imprévue de nos dépenses publiques.

Il convient, aussi, de souligner que notre croissance reste inférieure à son potentiel, reflétant principalement une productivité totale des facteurs encore faible, se situant autour de 1,0% environ en 2022, même si l'écart entre le taux de croissance du PIB actuel et sa trajectoire pré-pandémie se réduit progressivement et devrait se résorber complètement au cours des trois prochaines années.

Il est, en outre, clair que notre croissance n'est pas encore suffisamment redistributive. Ce qui justifie et donne tout son sens aux programmes sociaux que j'ai mis en œuvre, avec constance, depuis le début de mon mandat.

Pour améliorer nos performances macroéconomiques, je m'engage à continuer de travailler, avec détermination, à relever les défis structurels tels que la faible productivité de la main-d'œuvre, la forte dépendance à l'égard du secteur extractif et l'impact négatif du changement climatique.

C'est pourquoi, j'inscrirai mon action, dans **une dynamique d'amélioration de la qualité des investissements publics**, dont le choix, l'impact et l'exécution seront étudiés et suivis avec rigueur, en particulier celles affectées à l'éducation et à la santé en vue de renforcer et d'améliorer notre capital humain.

**Une gestion prudente de nos finances publiques, y compris un meilleur provisionnement des risques budgétaires, sera observée.**

**Des pratiques saines de gestion de la dette publique**, avec le développement d'un marché national de la dette, seront initiées pour limiter notre vulnérabilité à l'endettement face aux risques budgétaires croissants liés aux chocs des prix des produits de base, aux passifs éventuels des entreprises d'État et aux chocs climatiques récurrents.

De plus, **le recours à des mécanismes de financement de la politique économique autres que l'endettement - financement participatif, financement structuré, partenariat public-privé, concessions et semi-concessions** - sera privilégié.

**Tout sera fait pour juguler l'inflation et lutter contre la cherté de la vie. Les politiques monétaire et budgétaire serviront toujours cet objectif.**

Un intérêt particulier sera, également, porté à l'amélioration du climat des affaires par une simplification de toutes les procédures administratives et fiscales, **par la rénovation du fonctionnement du système des changes pour plus de fluidité, par une régulation des mécanismes de marché** et par l'accent qui sera mis sur le renforcement de l'indépendance, de la célérité et de l'efficacité de notre Justice.

L'accès à des services numériques abordables et de meilleure qualité est un autre chantier que je suis résolu à accélérer.

Par ailleurs, je mettrai en œuvre **des programmes d'information, de sensibilisation et de formation des acteurs de l'informel sur la formalisation et ses multiples avantages** : droit aux aides de l'État en période de crise, retraites, mutuelles, congés payés, etc.

A cet effet, je simplifierai les modalités de déclaration et de paiement des impôts, droits et taxes et mettrai en place un accompagnement pour des démarches administratives plus rapides et plus efficaces. Nous faciliterons l'accès aux marchés publics et fournirons des aides financières et des avantages fiscaux aux employeurs qui se conforment au code du travail. Dans ce cadre, nous mettrons en place une politique de préférence nationale réservant à nos entrepreneurs et producteurs locaux une part de la commande publique.

## ► II-1-2- Le développement des infrastructures de soutien à la croissance



La réalisation par notre pays d'une croissance forte et durable est conditionnée par la disponibilité et la qualité des infrastructures de soutien à l'activité économique. Pour relever le défi de la croissance, notre pays doit, en effet, disposer d'infrastructures modernes dans les domaines du transport, de la collecte, du stockage, de la conservation et de la transformation des produits locaux. De plus, pour tirer profit des opportunités de la sous-région, le renforcement de ces infrastructures devra comprendre un volet relatif à la consolidation de l'intégration régionale. Dans ce cadre, un Port sec sera construit à Gougui Zema.

A cet effet, l'objectif d'amélioration de l'indice de performance logistique de notre pays sera au cœur de mes priorités. Cet objectif sera poursuivi à travers : (i) le développement d'un réseau intégré multimodal de transport (routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial) ; et (ii) le renforcement des infrastructures d'intégration au marché sous-régional et international afin de dynamiser les échanges avec nos principaux partenaires.

Le réseau routier bitumé a connu, ces dernières années, une grande expansion. La quasi-totalité des Moughataas y sont désormais reliées, et de grandes zones de production ont été désenclavées.

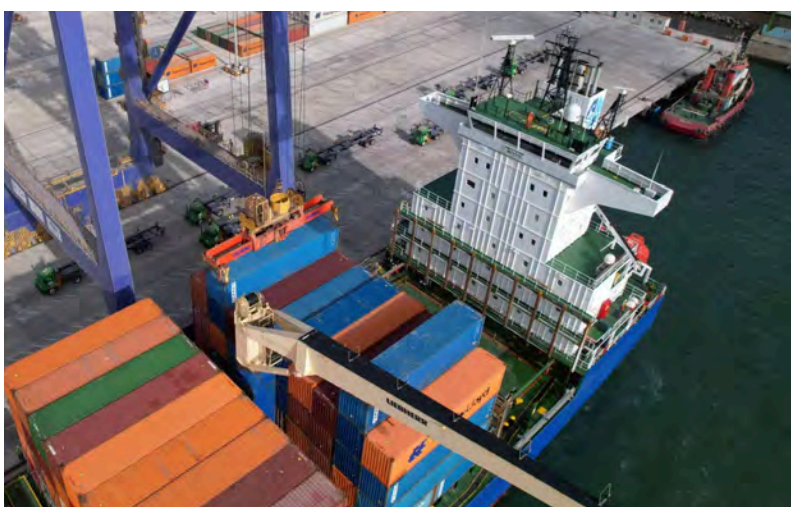


Ma priorité sera donc la préservation en bon état de notre réseau routier existant par la mise en œuvre d'un programme optimal de maintenance et de réhabilitation, l'amélioration de la sécurité routière et la construction de grandes autoroutes reliant notre pays, par-delà son voisinage, au monde.

Ces autoroutes seront construites, sur une période de cinq à quinze ans, suivant un programme et une cadence que je mettrai à l'étude.

Une politique ambitieuse de construction de lignes de chemin de fer sera, par ailleurs, conduite afin de permettre la pleine exploitation de nos potentialités minières et agricoles et de maximiser le profit tiré de notre position géographique.

Une attention particulière sera, également, accordée à notre maillage portuaire, par le dragage de nos ports, la construction d'un port en eau profonde à Nouadhibou et par la modernisation de la gestion de nos ports actuels, pour réduire le coût d'approvisionnement du pays et lever l'un des freins au développement de nos échanges extérieurs.



L'accès à une énergie propre, efficiente et à un prix compétitif constitue un prérequis à tout développement industriel et économique durable. A cet effet, je m'attellerai à diversifier notre mix-énergétique et à multiplier nos capacités de production et de transport. Mon action, dans ce sens, vise à :

- Promouvoir l'investissement privé dans le secteur de la production électrique, à travers des montages du type Investissement Public-Privé (IPP), pour augmenter la capacité de production et diversifier le mix énergétique ;
- Augmenter la capacité de production à travers la réhabilitation et la sécurisation des moyens de production existants et l'installation de nouvelles capacités telles que :
  - i** - L'implantation d'une nouvelle centrale cycle combiné à gaz de 225 MW, dans la zone de N'Diogo, alimentée par le gaz du gisement Grand Tortue Ahmeyim (GTA) ;
  - ii** - L'extension de la centrale duale de Nouakchott, jusqu'à 180 MW, et son alimentation à partir du gaz Banda ;
  - iii** - L'hybridation des centrales de l'intérieur ;
  - iv** - L'augmentation de la part renouvelable dans le mix énergétique par la réalisation de nouvelles centrales en mode IPP ; et
  - v** - La stabilisation du réseau par l'installation de systèmes de stockage d'énergie par batteries.
- Renforcer le réseau interconnecté de transport par la réalisation de nouvelles lignes tels que :
  - i** - Le projet d'interconnexion en 225 kV Kayes - Tintane - Kiffa et Tintane - Aïoun ; et
  - ii** - La ligne Nouakchott / Aleg / El-Ghaira / Kiffa / Tintane / Aïoun / Aweinat-Zbel / Néma et El Ghair / Tidjikja.
- Accélérer l'accès universel à l'électricité dans le milieu rural d'ici 2030, afin d'améliorer les conditions de vie des populations rurales. C'est dans cet objectif que les projets d'électrification rurale, ci-après, seront réalisés :
  - i** - Projet Boucle (79 localités au Guidimagha et au Gorgol) ;
  - ii** - Projet BEST (481 localités dans les Wilayas du Trarza, Brakna, Gorgol et Guidimagha) ;
  - iii** - Projet RIMDIR (120 localités dans les zones frontalières des deux Hodhs) ;
  - iv** - Projet Zone sud (48 localités sur l'axe Boutilimit - Aleg - Sangrava) ;
  - v** - Projet PERZI (200 localités dans les Wilayas des deux Hodhs, Assaba, Brakna, Tagant, Adrar, Inchiri) ;
  - vi** - Projet 25 localités au Hodh El-Gharbi ; et
  - vii** - Projet littoral (4 localités du littoral avec des infrastructures de distribution électrique, d'alimentation en eau potable, de dessalement d'eau et de fabrication de glace).

Je mettrai, par ailleurs, en place une politique de gestion durable de nos ressources en eau. Dans ce cadre, je veillerai à :

- Renforcer la connaissance, le recensement et la protection de nos ressources hydriques ;
- Alimenter en eau potable, d'ici 2030, toutes les localités rurales du pays de plus de 500 habitants ;
- Trouver des solutions pérennes pour approvisionner en eau potable les grandes villes encore sous-desservies ; et
- Construire deux usines de dessalement de l'eau de mer, de grande capacité à Nouakchott et à Nouadhibou, pour contribuer, d'ici 2030, à satisfaire la totalité des besoins en eau de ces deux villes tout en allégeant la pression exercée sur les nappes souterraines.



## ► II-2 Le développement des secteurs productifs

Le secteur primaire non extractif (agriculture, élevage, pêche) constitue l'un des piliers de l'économie mauritanienne, générant des emplois pour une grande partie de la population active. Le potentiel de croissance de ce secteur est important en raison de nos dotations factorielles et des investissements déjà réalisés. D'importantes contraintes continuent toutefois de peser sur son plein développement. Elles sont principalement liées à des déficiences logistiques (stockage, transport, énergie, transformation) et au retard dans la mise en chantier de certaines réformes. Je travaillerai, avec vigueur, à combler ces déficiences et à accélérer l'exécution des politiques attendues.

---

### ► II-2-1- L'agriculture

Les secousses imprévues, qui perturbent le monde telle que la pandémie de la COVID 19, nous ont fait prendre conscience que notre indépendance est conditionnée par la capacité à garantir notre souveraineté alimentaire, en arrivant à l'autosuffisance dans les principaux produits agricoles. C'est pourquoi, je continuerai à faire de cet objectif un point central de mon action.



Notre agriculture présente de remarquables opportunités liées principalement à : (i) l'importance du potentiel en ressources hydriques et en terres arables ; (ii) l'existence de filières à grand potentiel de croissance et d'investissement ; et (iii) l'existence d'infrastructures de base acceptables (réseaux routiers, électrification, communication, ports, aéroports, zone franche, etc.).

Elle fait face, cependant, à des contraintes qui sont liées principalement à : (i) la faiblesse du taux de mise en valeur du potentiel de terres irrigables (50%) ; (ii) l'insuffisance des infrastructures de désenclavement et de desserte (routes, pistes, canaux d'irrigation, raccordements électriques, etc.) ; (iii) le manque d'installations de transformation et de conservation (chaîne de froid) ; (iv) la faible qualité des travaux d'aménagement et d'entretien des axes hydrauliques existants ; (v) le manque de maîtrise des eaux de surface ; (vi) l'inefficacité de l'irrigation par submersion ; (vii) les coûts élevés de réhabilitation et d'aménagement à l'hectare ; (viii) la lenteur de la régularisation foncière ; (ix) l'insuffisance de l'offre nationale d'intrants agricoles de qualité et l'absence de laboratoires pour le contrôle des engrais ; et (x) le manque de systèmes de garanties, de financement et d'assurance agricoles appropriés.

Malgré toutes ces contraintes que nous travaillerons à lever, nous avons réussi, depuis 2021, à être presque auto-suffisants en riz. Le maraîchage connaît de grandes avancées grâce aux mesures d'incitation décidées récemment, et notre expérimentation pour la production de blé progresse et est prometteuse.

Les efforts déjà déployés seront poursuivis et amplifiés pour consolider l'autosuffisance en riz et augmenter sensiblement le taux de couverture de nos besoins en légumes par notre propre production.

Pour ce faire, un programme vigoureux sera mis en œuvre en vue d'améliorer nos techniques d'irrigation, accélérer le rythme des aménagements en particulier par le creusement de nouveaux canaux permettant de rendre les terres du Diéri irrigables, construire un **Agropole** à Rosso, et créer des unités de transport, de stockage, de conservation ainsi que de transformation, pour encourager et rentabiliser notre production maraîchère.

L'agriculture pluviale (sous pluie et derrière barrages) bénéficiera, elle aussi, d'une grande attention par la création d'une institution dédiée et l'accroissement de la maîtrise des eaux de surface à travers la construction de barrages, digues et diguettes. Des efforts de mécanisation y seront aussi déployés pour pallier le manque de main d'œuvre. Un plan de diversification sera, en outre, poursuivi dans le sous-secteur pour améliorer la production des céréales traditionnelles et des produits maraîchers, tout en encourageant l'introduction de la culture du blé.



De plus, nous concevrons et exécuterons un programme spécial d'amélioration de la qualité des semences et de reconstitution du capital semencier pour les principales cultures, de disponibilisation et d'adaptation des autres intrants et de rationalisation des circuits d'approvisionnement ainsi que de conservation des engrais.

Parallèlement, nous mettrons en place un « **Fonds d'Appui à la Formation, à la Recherche et à la Vulgarisation** », alimenté en partie par l'État, avec pour vocation de soutenir les activités d'encadrement/formation, de recherche et de vulgarisation des technologies et innovations développées par les chercheurs ou inspirées par d'autres expériences.

La filière phœnicicole représente la principale activité en milieu oasien et le palmier dattier demeure un patrimoine important, tant du point de vue économique que culturel. Les palmiers dattiers dans notre pays sont, en général, peu productifs par rapport aux pays de la sous-région. Nous œuvrerons à chercher les solutions appropriées pour tirer un plus grand avantage de cette richesse.

**Un Institut du Palmier** sera créé pour préserver nos espèces, mais aussi toutes les traditions liées à la phœniciculture, pour lutter contre l'ensablement et pour encourager les cultures sous palmiers. Notre objectif en la matière est de devenir un pays autosuffisant en dattes voire exportateur.



## ► II-2-2- L'élevage

Le secteur de l'élevage recèle de grandes potentialités. Il reste néanmoins pénalisé par la qualité du cheptel, l'absence d'infrastructures de transformation, d'abattage, de conservation, de mise en quarantaine et une transhumance non optimisée.

Les productions animales jouent, pourtant, un rôle important dans le développement économique et social du pays. En effet, le secteur de l'élevage occupe la majorité des ménages ruraux. De plus, il contribue à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à la création d'emplois et à la croissance de l'économie nationale.

Pour améliorer les performances de ce secteur, les actions suivantes seront mises en œuvre :

- Accroître la productivité et les productions animales de viande et de lait ;
- Améliorer la mise en marché de ces productions en encourageant les unités de collecte, de transformation et de conservation ;
- Créer un environnement favorable au développement durable des systèmes d'élevage ;
- Développer des infrastructures relatives à l'élevage ;
- Rendre obligatoire et gratuite la vaccination contre les grandes épizooties ;
- Construire à Nouakchott un complexe de mise en quarantaine, d'abattage, une tannerie ainsi qu'une ferme aviaire ;
- Mettre à l'essai la culture fourragère sur des substrats neutres et inertes ; et
- Faire un recensement exhaustif de notre cheptel, le rapprocher de nos besoins annuels de consommation en viande, dégager le surplus permissible exportable sur pied, mais aussi éventuellement sous forme de viande rouge tout en veillant à la reproduction équilibrée de cette richesse.

Par ailleurs, je mettrai en place une politique de gestion des pâturages et de rationalisation des parcours de transhumance pour atténuer les effets de la redoutable période de soudure sur le cheptel.

Dans ce cadre, nous construirons de grandes réserves d'eau dans les zones de pâturage rendues inaccessibles par le manque de ressources hydriques et aménagerons les bassins naturels de retenue d'eau aussi bien au Nord qu'au Sud pour assurer la durabilité des eaux qu'ils collectent.

Un programme national de production fourragère sera, aussi, conçu et exécuté. Les objectifs visés sont l'autosuffisance alimentaire du cheptel national, la réduction de la dépendance au marché extérieur et la promotion de la compétitivité des chaînes de valeur animale.



### ► II-2-3- La pêche

Le secteur de la pêche constitue une grande réserve de valeur ajoutée et d'emploi. Ses performances sont encore limitées par la faiblesse des outils de production (navires vétustes et peu adaptés) et des infrastructures de débarquement, de traitement, de stockage et de transformation des captures ainsi que par le manque d'une main d'œuvre qualifiée. L'absence d'un système de financement adapté au secteur constitue un autre handicap pour son développement.



Ses retombées économiques peuvent donc être optimisées. En effet, les espèces pélagiques, qui représentent plus de 80% des captures globales, sont principalement l'œuvre des flottes étrangères dont les produits sont directement exportés. Cette situation limite fortement la contribution du secteur à l'économie nationale.

Les emplois dans le secteur sont estimés à environ 70.000 emplois directs et 200.000 indirects, dont 80% proviennent de la pêche artisanale, alors que certains pays voisins, avec un volume de captures annuelles inférieur au nôtre, créent beaucoup plus d'emplois.

Notre objectif est de faire de la pêche l'un des moteurs principaux de notre émergence. A cet effet, il sera procédé, entre autres, à :

- L'observation stricte des recommandations de la Recherche par rapport aux mesures de préservation de la ressource et du milieu marin ;
- L'introduction de plus de concurrence dans le processus d'attribution des droits de pêche, avec la finalisation du processus de mise en concurrence pour l'attribution de quotas s'agissant de la pêcherie du thon en cohérence avec les exigences de la Commission Internationale pour la Conservation et la gestion des Thonidés de l'Atlantique (CICTA/ICCAT) ;
- La promotion de la transparence dans le système d'attribution et de gestion de quotas tels que la publication des informations relatives aux conditions de leur allocation, le suivi de leur exploitation et les mesures d'ajustement qui en découlent ;
- L'allocation d'un quota important des captures permises de céphalopodes à la pêche artisanale ;
- L'augmentation des capacités de stockage et de transformation pour pouvoir débarquer dans nos ports et traiter, d'ici à 2030, au moins 80% des quantités pêchées ;
- La construction/réhabilitation de cinq nouveaux points de débarquement le long de nos côtes ;
- La promotion de la production de bateaux-type en adéquation avec la capacité optimale de pêche tout en privilégiant la pêche fraîche destinée à la consommation humaine ;
- La réforme de la Société Mauritanienne de Commercialisation de Poissons (SMCP), après concertation avec la Profession, pour lui permettre de promouvoir, d'une part, les produits mauritaniens sur le marché international et, d'autre part, le développement de la pêche artisanale ; tout en devenant, par ailleurs, un acteur majeur de la promotion des industries de transformation des produits de la pêche avec la création d'un label mauritanien (certification des deux pêcheries : poulpe et petits pélagiques) ; et
- La mise en place d'un système adapté pour le financement du secteur particulièrement pour la pêche artisanale.

Nous promouvons et développerons, enfin, la pêche continentale à travers la réalisation de projets et programmes spécifiques adaptés au sous-secteur notamment la création de stations et fermes de pisciculture ainsi que l'empoissonnement des plans d'eau.

## ► II-2-4 - Les mines

Notre secteur minier dispose d'un potentiel important, qui demeure mal connu et faiblement exploré. Ce qui limite son attrait pour les investisseurs tant nationaux qu'étrangers. L'absence d'industries de transformation et d'infrastructures adéquates réduit, en outre, sa contribution à la valeur ajoutée nationale et accroît sa vulnérabilité vis-à-vis de l'extérieur.

Pourtant, ledit secteur a toujours été, depuis l'indépendance, le fer de lance de l'économie mauritanienne.

L'exportation du minerai de fer a permis, en effet, au secteur de jouer un rôle prépondérant dans le démarrage économique du pays.

L'exploitation industrielle de l'or et le développement de l'orpaillage traditionnel ont fait du métal précieux l'autre pilier de notre secteur minier.

Les travaux de recherche en cours ont mis en évidence plusieurs indices importants pouvant conduire à une diversification de notre production minière par, notamment, des perspectives de mise en exploitation prochaine de nouvelles mines d'uranium, de quartz, de sel, de gypse, etc.

Nous accorderons une importance capitale à ce secteur en raison de son rôle central dans le développement économique de notre pays.

La production de la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), qui était de 11 millions de tonnes en 2018, a franchi, pour la première fois de son histoire, la barre des 14 millions de tonnes en 2023. Cette performance conforte notre plan de développement pour cette entreprise, qui vise à doubler sa production d'ici 2029.



Les efforts exceptionnels, déployés pour organiser, encadrer et réguler les activités d'orpaillage afin d'en tirer - en toute sécurité - le maximum de profits et d'opportunités d'emplois pour notre Jeunesse, seront aussi poursuivis.



Dans cette perspective, je m'attellerai à :

- Refondre le code Minier pour un meilleur encadrement des activités minières à même de faire éviter la thésaurisation des titres miniers et de carrières ;
- Réformer des institutions nationales intervenant dans le secteur minier (Administration Centrale, SNIM, MAADEN et ANARPAM) pour plus de pertinence, de cohérence, d'efficacité et d'efficacité de l'action de l'Etat dans le secteur minier ;
- Réaliser la cartographie de tout le potentiel minier, pour mettre en exergue les minéraux critiques en raison de leur importance stratégique future dans la transition énergétique ;
- Accélérer la mise en production des réserves minières existantes (déjà identifiées) et parfois attribuées à des opérateurs miniers (Or, Uranium, Phosphates, Fer, etc.) ;
- Transformer et valoriser localement des substances minières et de carrières ;
- Améliorer l'attractivité du secteur et augmenter ses retombées économiques ;
- Accorder à MAADEN 10% du capital des sociétés de recherche et d'exploitation de l'or disposant de certaines catégories de permis ;
- Accorder des permis de recherche et d'exploitation aurifère à la SNIM ;
- Étendre territorialement l'orpaillage et mieux l'accompagner pour maximiser son rendement et en limiter les effets sur l'environnement ;
- Encourager la mise en exploitation de nos gisements de phosphates et des nouvelles mines de gypse ;
- Œuvrer à la diversification de la production du secteur, à travers l'encouragement à la mise en exploitation des mines d'uranium et à la mise en valeur des minéraux non métalliques ;
- Encourager les industries de transformation de nos matières premières ;
- Favoriser la participation de l'investissement national dans le secteur ;
- Renforcer la gestion transparente et durable des ressources minières ; et
- Réviser la politique d'octroi des permis miniers pour ouvrir davantage l'offre aux investisseurs outillés pour mettre en œuvre des programmes de recherche et d'exploitation crédibles.

## ► II-2-5- Les hydrocarbures et l'énergie verte

Conscient des défis de la transition énergétique et de son impact sur le futur des ressources fossiles, mais aussi des opportunités qu'elle offre à notre pays pour un développement responsable et juste de nos ressources extractives et renouvelables, mon ambition vise à positionner la Mauritanie comme un hub régional d'énergie à bas carbone permettant aussi une valorisation durable de nos ressources minières.

Le gaz, élément essentiel dans la trajectoire énergétique mondiale, sera pour moi le levier principal pour la réalisation de cette vision énergétique et l'atteinte de nos objectifs environnementaux.



A cet égard, je m'engage à poursuivre :

- Nos efforts visant à faire de notre pays un hub régional de production et d'export de gaz naturel liquéfié (GNL) et le développement des phases futures du champ GTA pour atteindre des plateaux de production plus importants ;
- L'accélération du développement des ressources gazières, de classe mondiale, au niveau du champ de Bir-Allah, d'une part, pour jeter les bases d'un marché domestique de gaz en priorisant la génération de l'électricité par le gaz et l'utilisation du gaz dans la transformation locale des mines telle la DRI (Minerai de fer préréduit) ; et, d'autre part, pour l'exportation de produits énergétiques et miniers à faible densité de carbone pour générer des revenus en devises ;
- La promotion du développement des champs déjà découverts comme Banda, Walata, Pélican et Tévét pour consolider le marché domestique et intégrer davantage le secteur gazier et pétrolier dans le tissu économique ;
- La promotion des potentialités, mises en évidence et sous-explorées, de nos bassins sédimentaires en mettant en place les mesures incitatives appropriées pour renforcer la position du pays comme une destination privilégiée pour l'exploration ; et
- Le développement des infrastructures de stockage, de déchargement, de transport et de distribution des produits pétroliers pour :
  - i - Sécuriser l'approvisionnement du pays et réduire son coût ; et
  - ii - Positionner le pays sur le marché ouest-africain de stockage et de ravitaillement en produits pétroliers.

En outre, les abondantes ressources solaires et éoliennes de qualité, dont dispose le pays, constituent pour nous une opportunité pour devenir un acteur majeur dans la transition énergétique.



Je projette de diversifier le mix énergétique, de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissements, notamment dans le domaine de l'hydrogène vert et de ses applications industrielles comme la DRI pour la production de l'acier vert. Dans cette perspective, je m'attellerai à :

- i -** Établir un cadre réglementaire transparent et prévisible pour renforcer la confiance des investisseurs privés ;
- ii -** Mettre en place une organisation institutionnelle capable d'accompagner cette phase de développement de ce secteur naissant ; et
- iii -** Renforcer les avantages comparatifs de notre pays dans le domaine de l'hydrogène vert et de ses dérivés en développant les infrastructures de soutien nécessaires (ports, routes, lignes électriques à haute tension).

Dans le but d'assurer un partage juste et équitable de notre richesse nationale, j'œuvrerai à maximiser l'impact de l'exploitation de nos ressources extractives et renouvelables sur l'économie nationale à travers les actions suivantes :

- La mise en place d'une politique nationale sur le contenu local des Industries extractives et de l'Energie pour maximiser leurs effets induits sur l'économie nationale, notamment à travers :
  - i -** Le renforcement des capacités des sociétés locales pour être à même de capturer une part importante de la sous-traitance et de l'investissement locaux ; et
  - ii -** Le rehaussement du niveau de l'offre de formation en instituant les programmes de certification nécessaires pour produire une offre d'emplois de qualité à même de répondre à l'exigence industrielle en la matière.
- La poursuite des efforts pour la conformité de notre pays aux normes et standards de « l'ITIE ».

## ► II-2-6- Le développement de l'industrie et de l'artisanat

### ► II-2-6-1- L'industrie



La contribution du secteur de l'industrie au PIB demeure modeste. Ceci est principalement lié à la faible transformation au niveau du secteur primaire, à la concurrence des produits importés et aux coûts élevés des consommations intermédiaires et autres facteurs de production.

Or, seule l'industrie peut nous permettre d'augmenter les performances de l'économie, de résorber le chômage et d'améliorer la productivité de la main d'œuvre.

C'est pourquoi, je me propose d'impulser une industrialisation structurée et pérenne reposant sur un modèle inclusif.

A cet égard, l'amélioration de la compétitivité des PME est un enjeu crucial, qui demande la mise en œuvre d'une série de mesures intégrées leur assurant un accompagnement adapté et leur fournissant un cadre favorable au développement de leurs activités.

L'accent sera mis, en outre, sur la création d'industries de substitution aux importations, en particulier celles ne nécessitant pas de technologies complexes ou de capitaux importants. Nous sommes convaincus que grâce à ces industries, nous serons en mesure de créer des milliers d'opportunités d'emplois et de réduire notablement le volume des sorties de devises étrangères.

Pour ce faire, je m'attellerai à créer, dans le cadre d'une politique d'industrialisation cohérente et rationalisée, une zone industrielle, équipée de tous les services, dans certaines grandes villes de notre pays, d'y limiter le coût de l'énergie, et d'y édifier une maison de l'Entreprise regroupant tous les services et fournissant tous les appuis nécessaires à l'éclosion d'un tissu industriel diversifié.

## ► II-2-6-2- L'artisanat



Le secteur de l'artisanat comprend les métiers traditionnels tels que l'ébénisterie, la joaillerie et les métiers occupés surtout par les femmes (tissage, tannage, etc.).

Il présente des atouts liés principalement à : (i) l'authenticité, la richesse et la diversité du produit artisanal, et (ii) la croissance et la diversification de la demande touristique culturelle et écotouristique à l'échelle mondiale.

Néanmoins, plusieurs handicaps freinent son développement, notamment :

- L'absence de formations spécifiques dans le secteur ;
- La faiblesse des capacités d'innovation et de création ;
- La difficulté d'accès au financement ;
- L'absence de zones aménagées pour l'implantation des entreprises artisanales ; et
- Les problèmes de commercialisation liés à la concurrence de l'importation et à la difficulté d'accès à la commande publique.

Je mettrai tout en œuvre pour desserrer ces contraintes. Dans ce cadre, je suis décidé de mener à bonne fin les travaux de construction du village artisanal de Nouakchott, de créer un Fonds destiné à la promotion de l'artisanat, d'aménager dans nos principales villes une Zone artisanale moderne et de lancer la production d'une Encyclopédie sur les métiers de l'artisanat dans notre pays, dans un souci de conservation de notre savoir-faire et de nos traditions en la matière.

## ► II-2-7- La promotion du tourisme



Les principales contraintes à l'essor du tourisme sont, en grande partie, liées à :

- La menace sécuritaire au Sahel au cours des dernières années ;
- La faiblesse de la demande touristique locale ;
- Le manque de professionnalisme dans le domaine ;
- La faiblesse des infrastructures touristiques ; et
- L'insuffisance de l'investissement.

Je m'attellerai à lever l'essentiel de ces contraintes, dans le strict respect de nos valeurs islamiques, en renforçant l'École hôtelière nouvellement créée à Nouakchott, et en lançant une vaste campagne de communication et de promotion, à travers le monde, de la destination Mauritanie, en vue de la rendre plus attractive.

## ► II-3 La promotion du secteur privé



Le secteur privé est le nœud gordien du développement économique et de la création d'emploi. C'est pourquoi, je ferai de l'amélioration du climat des affaires ma préoccupation de tous les jours. Car il s'agit d'une condition nécessaire à l'augmentation non seulement quantitative mais surtout qualitative des investissements privés. Elle constitue aussi un préalable à la diversification des sources de production de notre économie pour la rendre plus redistributive et moins vulnérable aux chocs extérieurs.

Tout le programme que je vous propose a pour finalité de permettre à notre pays de créer des richesses suffisantes pour offrir des conditions de vie et des emplois décents à tous ses fils.

Or, ce grand dessein a besoin du concours d'un secteur privé dynamique, libéré des entraves bureaucratiques, non bridé par le coût excessif des facteurs de production ni par la mauvaise qualité des infrastructures et confiant en son avenir par une protection juridique et judiciaire convenable.

La levée des contraintes au développement du secteur privé reste tributaire de conditions essentielles, telles que :

- La libéralisation effective de l'activité économique, afin d'ouvrir plus largement l'accès aux différents secteurs de création de richesses ;
- L'élimination des autorisations préalables (sous différentes formes) et leur remplacement par l'obligation de conformité à des cahiers de charges ;
- L'harmonisation et la mise en cohérence des politiques d'amélioration du climat des affaires ;
- La réduction des coûts des facteurs de production ;
- L'efficacité de l'administration et la simplification des procédures de traitement des dossiers ; et
- L'équité et la transparence dans l'octroi des marchés publics.

Dans ce cadre :

- Je consoliderai le cadre de concertation et Partenariat Public Privé ;
- Je mobiliserai des ressources longues de financement à travers une nouvelle politique de l'épargne et aussi de recherche de lignes de crédit extérieures ;
- J'engagerai une large action de simplification et de digitalisation des procédures administratives. Dans cette lignée, les procédures fiscales et douanières seront auditées et digitalisées ; et
- Je poursuivrai le programme de modernisation de la Justice dans le but de la rendre plus rassurante pour l'investisseur.

Par ailleurs, je poursuivrai l'assainissement du secteur financier et sa dynamisation pour offrir de nouvelles opportunités de financement, notamment aux PME, en contribuant à faciliter l'accès au crédit.

Enfin, le secteur privé étant très attendu au niveau de la création d'emplois, les dispositions en matière de réglementation du travail seront adaptées aux exigences d'une telle orientation.



## ► II-4 L'économie numérique

Une attention particulière a été accordée, au cours du mandat qui s'achève, à l'économie numérique. Ainsi, un Ministère dédié à ce secteur a été créé, et une Loi relative aux startup technologiques et innovantes promulguée le 17 janvier 2024. Cette Loi accorde des avantages fiscaux, des aides publiques et des mesures incitatives dérogatoires aux entreprises du numérique.

Le coût des télécommunications demeure toutefois relativement élevé dans notre pays, leur débit reste en deçà des normes requises et la part de l'économie du savoir dans notre PIB est encore modeste.

Mon objectif est de donner un nouveau souffle à l'économie numérique en améliorant sa contribution au PIB. Il s'agira de promouvoir une industrie du numérique innovante et créatrice de valeur et de développer des opportunités de transfert de technologies.



A cet effet, mon ambition est de faire de notre pays une grande plateforme numérique par la réalisation d'un projet de ville numérique que j'édifierai à Nouakchott, et où pourraient se développer des centres d'appels et d'autres plateformes technologiques.

Dans l'optique de permettre l'utilisation du numérique par un grand nombre de nos concitoyens de façon sécurisée, l'État et les opérateurs du secteur seront appelés à poursuivre les efforts d'investissement engagés afin de porter le taux de pénétration de l'internet à 80% en 2030 contre 40% en 2023.

Les autres actions envisagées consistent à :

- Renforcer la formation dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans l'enseignement supérieur ;
- Accélérer la diffusion du numérique dans les secteurs prioritaires ;
- Assurer une couverture du territoire national en fibre optique ;
- Rendre disponible les services d'internet haut et très haut débit fixe et mobile ; et
- Sécuriser les infrastructures, réseaux et services numériques.



## ► II-5 L'aménagement du territoire et la politique de la ville

L'occupation de notre territoire est déséquilibrée, avec une concentration des activités économiques à Nouakchott et à Nouadhibou.

C'est pourquoi, je travaillerai, si vous m'accordez de nouveau votre confiance, à la mise en place d'un réseau d'échanges structuré pour un développement plus équilibré du territoire, afin de favoriser l'émergence de pôles d'activités économiques agropastorales, minières, halieutiques et touristiques et à la poursuite du désenclavement des zones de production à travers un réseau optimisé de routes et pistes rurales.

Pour rationaliser et assurer la cohérence de ces orientations, un schéma national d'aménagement du territoire sera mis en place.

En dépit des efforts entrepris, nos villes n'offrent toujours pas les services et fonctionnalités attendus.

Une politique de la ville est donc plus que jamais urgente. Nos villes devront, en effet, devenir un espace de vie et de créativité où leurs habitants, en particulier les jeunes, trouvent emplois et loisirs.

A cet égard, il est à rappeler que, depuis l'indépendance, la ville de Nouakchott est laissée sans assainissement, en dehors d'un réseau rudimentaire obsolète et très circonscrit. Or, l'absence d'assainissement crée de vrais problèmes de santé publique et altère l'image de notre capitale. C'est pourquoi, je suis résolu à faire évoluer cette situation en réalisant, en deux étapes, un réseau complet d'assainissement, dont l'exécution de la première phase, qui couvre 70% de la ville, sera de deux ans.

De plus, les villes de Nouakchott et de Nouadhibou ne sont toujours pas dotées de services modernes et efficaces de transport urbain. Un seul opérateur public (STP) y opère avec des moyens limités. Le secteur privé et informel agit, de son côté, dans le désordre. Ce faisant, le coût supporté par l'usager est exorbitant par rapport à la qualité de la prestation offerte.

A cet effet, je m'engage à réformer en profondeur ce secteur, en vue de : (i) moderniser et densifier les services de transport urbain ; et (ii) développer une vision multimodale en matière de mobilité : bus, taxis et tramway pour assurer un service de qualité à toute la population.

En outre, je compte :

- Renforcer le système de planification et de contrôle urbain ;
- Procéder à la révision du code de l'urbanisme ;
- Généraliser les plans de lotissement au niveau des grandes villes ;
- Elaborer des plans directeurs d'urbanisme pour les villes secondaires ;
- Améliorer la mobilité urbaine notamment à Nouakchott et Nouadhibou ;
- Mettre en place un cadastre urbain géolocalisé ;
- Construire dans nos capitales régionales un réseau d'assainissement efficace et bien reparti ;
- Mettre à l'étude la construction de réseaux de Tramway à Nouakchott et Nouadhibou ;
- Aménager, d'ici à 2030, dans chaque quartier de nos villes, un « Espace - Complexe Loisirs » pour les jeunes, avec une bibliothèque, un centre sportif et une maison dédiée aux activités culturelles et récréatives ; et
- Améliorer l'offre de connectivité tant en quantité qu'en qualité.

Dans le même sillage, nous mettrons en œuvre un programme d'opérationnalisation de la Loi relative à la gestion des déchets. Dans ce cadre, nous travaillerons à la construction dans chacune des villes de Nouakchott et de Nouadhibou d'une usine de tri, de traitement et d'incinération des ordures ménagères non recyclables.

Une politique appropriée de logement et d'accès à la propriété sera lancée. A cet effet, ISKAN et l'Agence de Développement Urbain (ADU) se verront assigner une mission spéciale d'intérêt public : aider nos concitoyens à accéder à la propriété foncière. Pour ce faire, elles seront dotées de ressources humaines compétentes et disposeront de réserves foncières aménagées, à charge pour elles de garantir des prix de sortie accessibles avec des plafonds de ressources à définir pour les bénéficiaires.

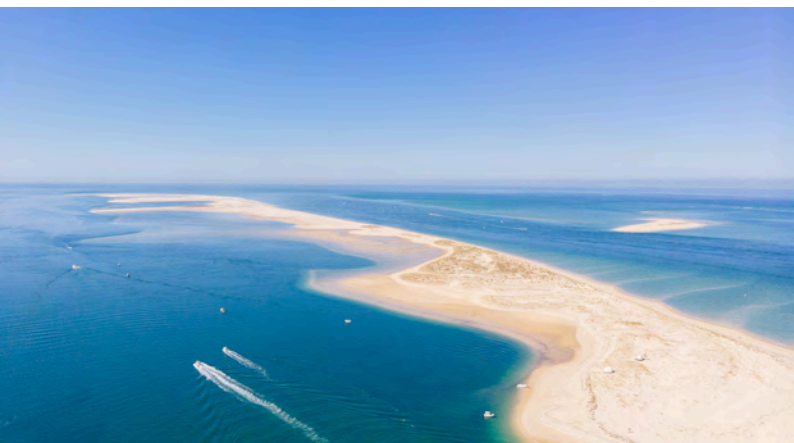


## ► II-6 L'Eco-durabilité

Notre pays fait partie des pays les plus exposés aux changements climatiques, tout en ayant des taux de pauvreté encore significatifs. La plupart des scénarios climatiques montrent, en effet, que les températures au Sahel augmenteront d'au moins 2°C à court et moyen termes (2021 à 2040), tandis que les régimes pluviométriques devraient devenir plus irréguliers, avec des oscillations soudaines entre des années très humides et d'autres très sèches.

Il s'agira donc, pour nous, de mettre en œuvre les politiques d'adaptation nécessaires pour réduire considérablement les pertes économiques et créer les conditions d'une croissance résiliente et d'un développement à faible émission de carbone.

Par ailleurs, la politique d'encadrement de l'orpillage sera poursuivie par l'intensification des systèmes de régulation et de contrôle, à travers MAADEN, pour minimiser ses effets néfastes sur l'environnement et la santé humaine et pour éviter toute instrumentalisation malsaine de cette activité économique.



Les options dans le domaine de l'éco-durabilité s'articulent autour de six piliers : (i) le cadre de préparation et de réponse aux urgences ; (ii) la planification urbaine tenant compte des risques environnementaux ; (iii) le renforcement de la capacité à gérer une pluviométrie plus irrégulière ; (iv) la prévention des risques d'inondations consécutives à la montée des eaux de l'océan ; (v) la prise en compte des impacts sociaux et environnementaux des projets ; et (vi) la résilience budgétaire face aux risques climatiques et catastrophes naturelles.

# LE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN,

EN PARTICULIER LA  
JEUNESSE, COMME FER DE  
LANCE DE LA MAURITANIE  
DE DEMAIN



Je suis convaincu que la vraie richesse d'un pays repose avant tout sur la qualité de ses ressources humaines sans lesquelles aucune nation ne peut se développer durablement. C'est donc un facteur déterminant dans la compétitivité des nations dans une économie mondialisée car des hommes et des femmes en bonne santé et bien formés produisent de la valeur ajoutée, et créent la prospérité. Le développement des compétences techniques et professionnelles améliore la compétitivité des économies et contribue, par la création de richesses, à renforcer l'inclusion sociale et la création d'emplois.

Au cours du mandat qui s'achève, j'ai déployé d'importants efforts, pour la réforme du système éducatif, avec comme pierre angulaire l'Ecole Républicaine, l'amélioration du système de santé et l'emploi des jeunes. Mais, il est clair qu'il faudra encore plus d'efforts et plus de temps pour que ces politiques donnent leur plein impact.

Des goulots d'étranglement persistent et continuent de peser négativement sur notre capital humain comme : le faible rendement de notre système éducatif qui constitue un sérieux handicap à notre développement individuel et collectif ; la faible performance de notre système de santé, qui continue de souffrir de taux relativement élevés de mortalité infantile et maternelle et d'un faible accès aux soins de qualité ; la prévalence du chômage particulièrement chez les jeunes ; et les inégalités liées au genre.

Or, le développement de ressources humaines compétitives, épanouies et capables de prendre valablement en charge la destinée du pays est incontournable pour assurer à notre pays un avenir à la mesure de ses légitimes ambitions. Par conséquent, ce volet constitue, pour moi, une priorité cardinale au cours du prochain mandat si je gagne la confiance des électeurs.

Au cours des prochaines années si je suis réélu, je travaillerai pour que l'indice du capital humain dans notre pays puisse connaître une progression constante, avec pour objectif de le multiplier par deux dans dix ans.

Pour ce faire, en sus des volets qui seront abordés dans le levier « inclusion sociale » comme le genre et la protection sociale, je continuerais à m'investir sans relâche pour améliorer les performances de notre pays dans des domaines de : l'éducation, la santé, l'emploi, la culture, la jeunesse et les sports.

### ► III-1- Le système éducatif, clé de notre avenir



J'ai fait de la réforme du système éducatif un impératif majeur du mandat qui s'achève. Mais, conscient de l'enjeu existentiel que représente l'éducation pour l'avenir de notre pays et de la gravité des défis auxquels elle fait face, j'annonçai déjà dans mon premier programme que cinq années n'étaient pas suffisantes pour venir à bout des insuffisances qui plombent notre système éducatif.

L'éducation qui est la clé de voûte de tout développement est aussi un puissant facteur de changement des sociétés dans la mesure où elle impacte à long terme la croissance économique et la productivité, jouant ainsi un rôle crucial dans la réduction des inégalités de tous genres.

Pour engager la réforme du système éducatif qui interpelle toute la Nation, le Gouvernement a organisé de larges concertations, qui ont donné lieu à des assises nationales sur l'état actuel de notre école et sur son devenir dans l'intention de dégager une vision consensuelle devant servir de cadre de référence à la refondation de notre système éducatif et devant déterminer les caractéristiques de l'école que nous voulons édifier.

Je constate, aujourd'hui, avec satisfaction, que la profonde réforme que j'avais promis d'engager a été fortement amorcée sur la base d'une large concertation. Une concertation qui a permis aux mauritaniens de s'accorder sur l'école qu'ils veulent pour leurs enfants : une école creuset de l'unité nationale, porteuse des valeurs culturelles de la société, enracinant la citoyenneté et résolument tournée vers la modernité.

C'est à cette fin qu'une Loi d'orientation, résultant de ce consensus national, a été promulguée. Elle définit les principaux chantiers à engager pour la réussite de la nouvelle réforme du système éducatif national. Il en ressort que notre école doit assumer pleinement sa triple mission d'instruction, de socialisation et de qualification.

Plusieurs mesures ont été prises dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme comme l'inscription de tous les enfants en âge de scolarisation en première année à l'école publique, l'enseignement obligatoire des langues nationales, la réalisation d'un vaste programme d'infrastructures au niveau de tous les ordres d'enseignement et le recrutement massif d'enseignants et leur encadrement, la disponibilisation des manuels scolaires à grande échelle, l'exécution d'un important programme de confection et de disponibilisation de tables bancs ainsi que la distribution des uniformes scolaires aux écoliers. Je suis également heureux de constater que les investissements consentis pour le secteur aient permis d'améliorer sensiblement les conditions de rémunération des enseignants et de pallier de façon significative les insuffisances en ressources humaines et en infrastructures. Aussi, le système de pilotage pédagogique et administratif a été amélioré, notamment au travers d'une gouvernance renforcée au niveau de l'encadrement central et par la création d'un Haut Conseil de l'Éducation destiné à accompagner la réforme.

Je me réjouis donc que la réforme ait pu, malgré les contraintes, démarrer avec succès. Il est vrai, cependant, qu'une réforme aussi structurante n'aura d'effets significatifs qu'à long terme, surtout que des tendances lourdes, accentuées au fil des ans, continuent de peser sur notre système éducatif en dégradant la qualité de notre enseignement. On note, en effet, que le taux de réussite au Baccalauréat, malgré les améliorations enregistrées au cours du mandat qui s'achève, est seulement de 22%.

Il en découle que le nombre de jeunes sous-formés, pour avoir quitté l'école sans qualification, et donc difficilement insérables dans la vie active, ne cesse d'augmenter.

Je sais la gravité des méfaits que représentent, pour notre pays, ces laissés pour compte du système éducatif, qui viennent chaque année grossir le nombre de jeunes en déshérence sans emplois et sans perspectives, devenant ainsi des proies toutes désignées aux dérives néfastes.

Je suis également conscient de l'importance du savoir et de la maîtrise des connaissances dans la créativité et dans la production des richesses et, par conséquent, dans le progrès de la Nation et sa compétitivité.

C'est pourquoi, tout en demeurant convaincu qu'un retour sur investissement en éducation exige un temps important, je suis résolu à changer la situation de notre école en poursuivant fermement la réforme du système éducatif dans le cadre de la mise œuvre de la Loi d'orientation adoptée à cet effet.

J'agirai, si je suis réélu, sur tous les leviers du système afin d'infléchir les tendances et faire sortir notre éducation de la situation de crise en l'engageant résolument sur la voie de la modernité et de la compétitivité.

Mon action comprendra des mesures transversales qu'il conviendra de mettre en œuvre pour impacter le système dans sa totalité, mais aussi des mesures spécifiques orientées vers les ordres et types d'enseignement pris séparément.

---

▶ **III-1-1- Les actions transversales**

Les principales actions transversales à mettre en œuvre se déclinent comme suit :

- L'allocation de ressources significatives permettant de répondre aux besoins en personnel enseignant et en infrastructures, tout en garantissant un niveau de rémunération suffisant aux enseignants et en instituant des motivations spéciales pour les enseignants qui se distinguent dans l'exercice du métier à travers un fonds à créer à cet effet ;
- L'amélioration significative de la qualité de l'éducation par une transformation profonde de la fonction « formation initiale » et « continue » des enseignants afin de disposer de ressources humaines hautement qualifiées, y compris par la mise à niveau des enseignants en exercice, à travers des programmes de formation continue et l'accès total aux ressources éducatives, en profitant des possibilités offertes par les TIC ;
- L'instauration d'un système de gestion permettant de convertir les investissements consentis en résultats concrets, notamment par une gestion des Ressources Humaines basée sur la performance, la rationalisation de la carte scolaire et l'introduction de la notion de projet d'école, combinant de manière positive à la fois l'intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs au sein des Comités de Gestion des Établissements Scolaires (COGES) et le strict respect du temps scolaire;
- La promotion de l'enseignement scientifique à travers l'élaboration d'une stratégie intégrée de rénovation des programmes et des approches d'enseignement des sciences, mathématiques et technologies (SMT) et l'amélioration de l'attrait des sciences auprès des élèves et étudiants ; la promotion de l'éducation environnementale pour sensibiliser les jeunes générations sur les défis éco systémiques et climatiques qui menacent la planète et notre pays en particulier;
- La mise en œuvre de la réforme linguistique prévue par la Loi d'Orientation ;
- La révision du statut des écoles d'Excellence pour en faire un modèle à généraliser dans une optique d'amélioration de leur qualité et de leurs performances mais aussi d'équité et d'inclusivité ; et
- La redynamisation et la responsabilisation des associations de parents d'élèves tout en instaurant un dialogue constructif entre ces associations et le corps enseignant.

En ce qui concerne l'amélioration des ressources financières allouées à l'Education, en dépit de l'augmentation significative au cours du mandat qui s'achève, qui les a portées à 20,2% des ressources budgétisées et 4,5% du PIB en 2024, je compte, si je suis réélu, les porter au minimum à 5,5% du PIB.

## ► III-1-2 Les actions à entreprendre au niveau de chaque ordre d'enseignement

### ► III-1-2-1- Le préscolaire

Les mesures proposées pour cet ordre d'enseignement auront pour objectif de préparer les enfants à l'enseignement fondamental, développer leur sociabilité et leur personnalité. Mon action dans ce domaine portera sur :

- L'extension de la couverture préscolaire et la généralisation, à terme, du préscolaire pour les enfants de 4 à 6 ans, avec comme premier objectif progressif de porter à 50 % le taux d'accueil dans les maternelles à l'horizon 2030 ;
- Le renforcement des capacités de l'École Nationale pour l'Action Sociale (ENAS) pour une formation adaptée des éducateurs et des enseignants des écoles coraniques ;
- La création d'une institution autonome pour le développement du préscolaire ; et
- La valorisation du rôle de l'enseignement originel dans le développement du préscolaire comme vecteur d'alphabétisation et le renforcement des passerelles entre l'enseignement originel et l'éducation formelle.

### ► III-1-2-2- Le primaire



Les efforts dans le primaire auront pour objectif d'assurer qu'au terme de ce cycle les enfants puissent lire, écrire et compter correctement. A cet égard, mon action portera sur :

- L'absorption progressive de l'enseignement primaire par le système public en 2028, afin de consacrer le droit à l'éducation et le respect du principe de gratuité de l'éducation de base ;
- La création des conditions nécessaires pour la mise en application effective de l'obligation scolaire instituée, pour ce niveau, par la Loi de 2001 ;
- Le renforcement de la qualité de l'enseignement primaire par l'amélioration de la formation initiale des enseignants, de la qualité des supports pédagogiques, de leur distribution et de la rénovation des méthodes d'apprentissage par l'introduction des leçons scriptées et la pédagogie sensible au genre ; et
- La mise en place d'un dispositif approprié pour la mise en œuvre du schéma expérimental de l'enseignement plurilingue.

### ► III-1-2-3- Le secondaire

L'objectif pour cet ordre d'enseignement est de compléter une éducation de base de 9 ans à l'ensemble des enfants afin de les préparer à l'enseignement supérieur et à la vie active pour ceux qui n'auront pas l'opportunité de continuer. Mon action, à ce niveau, visera, notamment :

- Le passage du collège à 3 ans et une transition de 80 % du primaire au collège à l'horizon 2030, ouvrant la voie à un accès généralisé au milieu de la quatrième décennie de ce siècle ;
- La promotion de l'accès au lycée à travers des mesures axées sur la scolarisation des filles, notamment en milieu rural ;
- La rénovation des programmes d'enseignement et la promotion des Sciences, Mathématiques et Technologies (SMT) et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ; et
- La restructuration et la diversification des filières au Lycée pour mieux les adapter à la diversité des parcours proposés au Supérieur et aux exigences de l'insertion dans la vie active.

### ► III-1-2-4- L'enseignement technique et la formation professionnelle (EFTP)



L'objectif de cet ordre d'enseignement est de développer les compétences qui favorisent l'employabilité, l'innovation, l'entrepreneuriat et l'apprentissage tout au long de la vie professionnelle.

Pour canaliser les efforts dans ce domaine, j'entends créer une **Agence qui intégrera toutes les structures chargées de l'enseignement technique et professionnel** en vue de rationaliser les moyens, renforcer le pilotage, élargir l'offre et l'adapter aux besoins du marché et offrir des opportunités de qualifications aux jeunes en recherche d'emploi. **Ladite agence assurera la tutelle de l'ensemble des établissements techniques et professionnels, qui vont travailler en synergie pour l'amélioration de l'efficacité globale du sous-secteur**, notamment, à travers :

- La densification et la diversification de l'offre d'enseignement technique et de formation professionnelle (EFTP) adaptée au contexte économique et aux besoins du secteur privé au profit de 115.000 jeunes hommes et femmes de toutes les régions du pays, incluant des milieux vulnérables, à l'horizon 2030 ;
- La création de pôles régionaux de formation professionnelle, grâce à la poursuite du programme d'infrastructures et au recrutement des formateurs ;
- L'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'offre de l'EFTP par le développement des intrants nécessaires pour une formation professionnelle qualifiante (référentiels de formation, politique enseignante, système d'assurance qualité) et du rapprochement de l'offre de l'EFTP des besoins de l'économie en qualifications et compétences ; et
- Le renforcement de la gouvernance de l'EFTP à travers le développement de partenariats avec le secteur privé, la mise en place d'un système de suivi-évaluation et de Gestion des Ressources Humaines et le développement d'une communication efficace pour améliorer la visibilité et l'attractivité du sous-secteur.

### ► III-1-2-5- L'enseignement supérieur et la recherche



L'objectif de cet ordre d'enseignement est de préparer les jeunes à intégrer la vie active, à travers des formations adaptées au marché de travail et répondant aux besoins de développement économique et social du pays.

Pour atteindre cet objectif, j'entends mener les actions suivantes :

- L'augmentation de la qualité et des capacités d'accueil de l'enseignement supérieur, y compris par la création de nouveaux établissements, pouvant accueillir 50.000 étudiants à l'horizon 2030 ;
- Le renforcement de la coopération et des échanges avec des universités et des instituts de renom dans le monde pour être en phase avec les bonnes pratiques dans le domaine de l'enseignement supérieur ;
- L'amélioration de l'efficacité interne, de façon à accroître le niveau académique des étudiants et à réduire les redoublements et les abandons tout en améliorant leur efficacité externe, afin de favoriser l'employabilité des sortants ;
- L'élargissement du champ de l'enseignement supérieur pour couvrir les principaux domaines du savoir et permettre d'offrir une formation plus variée aux étudiants ;
- La diversification et la professionnalisation des formations en s'inspirant des meilleures pratiques internationales notamment par la création et/ou le développement d'Instituts Supérieurs Professionnels (numérique, énergie, audiovisuel, tourisme, etc.) ; et
- Le renforcement de la gouvernance de l'Enseignement Supérieur à travers trois chantiers :
  - La rationalisation et la dynamisation de la gestion des établissements et de leur personnel,
  - L'amélioration des modalités de recrutement des enseignants-chercheurs et l'introduction d'un régime spécifique de pensions,
  - La mise en place d'une politique spécifique de promotion de l'égalité de genre.
- Le développement de la recherche scientifique et l'innovation notamment à travers :
  - L'augmentation du fonds de la recherche et de l'innovation,
  - La mise en œuvre du plan national de la recherche et de l'innovation,
  - La promotion de la recherche-développement dans nos universités, écoles et instituts.

### ► III-1-2-6- L'enseignement originel et l'alphabétisation

L'objectif à ce niveau est de valoriser le rôle de l'enseignement originel dans le développement de l'éducation et de renforcer les passerelles avec l'éducation formelle.

J'entends, dans ce cadre, élaborer une stratégie pour la préservation de l'héritage de l'enseignement originel qui veillera, notamment, à :

- L'établissement d'une typologie propre prenant en compte la nature et la diversité de ses programmes et les différentes modalités d'accréditation et de validation de ses acquis ;
- L'identification des niveaux de passerelles appropriées et pertinentes, avec l'enseignement formel, en définissant les dispositifs institutionnels, réglementaires, pédagogiques et matériels pour leur mise en place ;
- La création de Mahadras en ligne pour accroître les possibilités d'accès à ce type d'enseignement, notamment au niveau international ;
- L'introduction de disciplines de l'éducation formelle dans des Mahadras pilotes, dans des zones de moindre accès à l'enseignement moderne pour faciliter leur inclusion dans le système éducatif ;
- L'augmentation de l'offre en matière d'alphabétisation pour atteindre une capacité annuelle de 20.000 apprenants à l'horizon 2030, en partenariat avec l'école formelle et avec des ONG locales, en vue d'assurer un ciblage adéquat des populations défavorisées et non alphabétisées ;
- La mise en place de programmes adaptés aux besoins des bénéficiaires (les femmes surtout et les adolescents déscolarisés) ; et
- La modernisation des approches et supports d'alphabétisation et l'amélioration des compétences des alphabétiseurs pour adultes.



### ► III-2- La santé, un bien capital



Grâce aux efforts déployés au cours de mon mandat qui s'achève, notre pays a pu réaliser des progrès significatifs, notamment en matière d'amélioration de la couverture vaccinale, d'accessibilité aux soins prénataux et postnataux ainsi qu'à l'amélioration des services de santé maternelle, de lutte contre les maladies transmissibles, d'amélioration de la chaîne des approvisionnements de médicaments et d'harmonisation de la tarification des médicaments sur tout le territoire national, de développement des infrastructures sanitaires et d'élargissement de la couverture de l'assurance maladie.

Toutefois, de nombreuses faiblesses subsistent comme l'insuffisance des effectifs des professionnels de santé, les inégalités d'accès aux soins en particulier entre les zones urbaines et rurales, la qualité des soins liée au manque de qualification du personnel, la faiblesse des équipements, la disponibilité des médicaments, les insuffisances des systèmes de surveillance des épidémies et de rapidité des réponses qui leur sont apportées.



J'entends au cours du prochain mandat, si je suis réélu, poursuivre les efforts pour la mise en œuvre d'une stratégie multidimensionnelle qui met l'accent, à la fois, sur les défis structurels et les besoins spécifiques de la population pour offrir un bon système de santé à l'ensemble de nos concitoyens, à travers :

- La redynamisation du corps médical par un système de rémunération plus incitatif, par une meilleure formation en continu et par une qualité d'encadrement plus exigeante en termes de résultats ;
- L'extension des infrastructures sanitaires et leur mise à niveau par le renforcement des plateaux techniques et l'élaboration des paquets minimums de soins et d'équipements pour chaque niveau d'infrastructure de santé ;
- L'augmentation des effectifs des personnels de santé et le renforcement de leurs capacités par des programmes de formations adaptés à leurs besoins ;
- La poursuite du développement de pôles d'Excellence au niveau national et la création d'hôpitaux de référence au niveau régional ;
- La mise en place d'un système d'approvisionnement sûr et efficace afin de garantir une disponibilité et une accessibilité durable à des médicaments essentiels et produits médicaux de qualité ;
- Le renforcement du système de surveillance épidémiologique pour mieux anticiper et prévenir les épidémies et répondre aux urgences sanitaires ;
- L'élargissement de la couverture de l'assurance maladie en vue de parvenir à un système d'assurance maladie universelle à travers la Caisse Nationale de Solidarité en Santé (CNASS) ;
- La réduction des inégalités en matière de santé entre les zones urbaines et rurales, sur la base d'une carte sanitaire établie de manière rationnelle et équitable ;
- L'encouragement des partenariats public-privé pour l'amélioration de la qualité des soins, l'efficacité des services et leur coût ainsi que l'optimisation des ressources financières allouées à la santé ;
- L'amélioration de la gouvernance sanitaire par l'adoption, à tous les niveaux, d'une gestion axée sur les résultats ainsi que le renforcement du système d'information sur la santé ;
- La mise en œuvre de stratégies de délégation des tâches dans le système de prestation pour les agents de santé communautaire afin d'offrir des services de proximité aux populations ; et
- **La mise sur pied d'une Autorité indépendante de régulation du secteur de la Santé** pour normaliser les tarifs et surveiller la qualité des prestations.

### ► III-3- L'emploi, mon combat de tous les jours

Ma conviction a toujours été que l'emploi est une condition fondamentale pour le bien-être individuel et collectif, la croissance économique, l'innovation, la cohésion et la paix sociales. C'est pourquoi, cette préoccupation a été au centre de mes priorités au cours du mandat qui s'achève. Et je me réjouis que, malgré la conjoncture difficile, l'objectif fixé à 100.000 emplois dans le programme Taahoudaty ait été largement dépassé, avec la création de plus 125.000 emplois directs et environ 268.000 emplois indirects.



Il est vrai, cependant, qu'en dépit de ces résultats, le chômage, chez les jeunes en particulier, reste inquiétant et que la qualité des emplois créés n'a pas toujours été satisfaisante.

Sous le prochain mandat, si mes concitoyens m'accordent, de nouveau, leur confiance, je redoublerai d'efforts pour offrir le plus grand nombre d'emplois décents possible à tous, et particulièrement aux jeunes.

Mon action, à cet effet, portera sur l'accélération de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Emploi (2019-2030), tout en la réactualisant en mettant l'accent sur les volets suivants :

- L'investissement dans la formation professionnelle pour répondre aux besoins du marché du travail, dans des secteurs clés comme l'agriculture, l'élevage, la pêche, le transport, le tourisme, les métiers liés au bâtiment, les technologies de l'information, l'hôtellerie, la restauration et les services connexes ;
- Le soutien aux PME en encourageant l'entrepreneuriat, en facilitant l'accès au financement et en offrant des formations en gestion d'entreprise ;
- La mise en place de mesures d'allègements fiscaux pour les entreprises qui créent des emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes ;
- L'inscription de l'emploi dans les critères prioritaires de choix des programmes publics de développement et l'introduction du principe du budget public sensible à l'emploi ;
- L'augmentation des fonds d'appui pour la création d'entreprises dans les domaines de l'agrobusiness, la transformation et l'exportation de produits halieutiques, des produits d'élevage et les innovations technologiques ;
- Le développement des infrastructures telles que les routes, l'énergie renouvelable et l'hydraulique pour favoriser le développement économique, attirer les investissements étrangers et offrir des opportunités d'emploi à nos concitoyens ;
- L'optimisation de l'emploi au niveau des secteurs miniers et énergétiques notamment par la promotion du contenu local ;
- La création d'incubateurs régionaux pour la promotion de la micro et petite entreprise au niveau régional, axée sur la valorisation du potentiel économique de nos Wilayas ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de programmes pour la professionnalisation des organisations communautaires de base en milieu rural et semi-urbain ;
- Le renforcement de la transparence dans l'accès aux emplois publics ; et
- Le renforcement des synergies interministérielles en matière d'emploi notamment par la création du Conseil de l'Emploi présidé par le Premier Ministre et appuyé par un Comité technique ancré au ministère en charge de l'Emploi qui jouera le rôle d'observatoire de l'emploi.

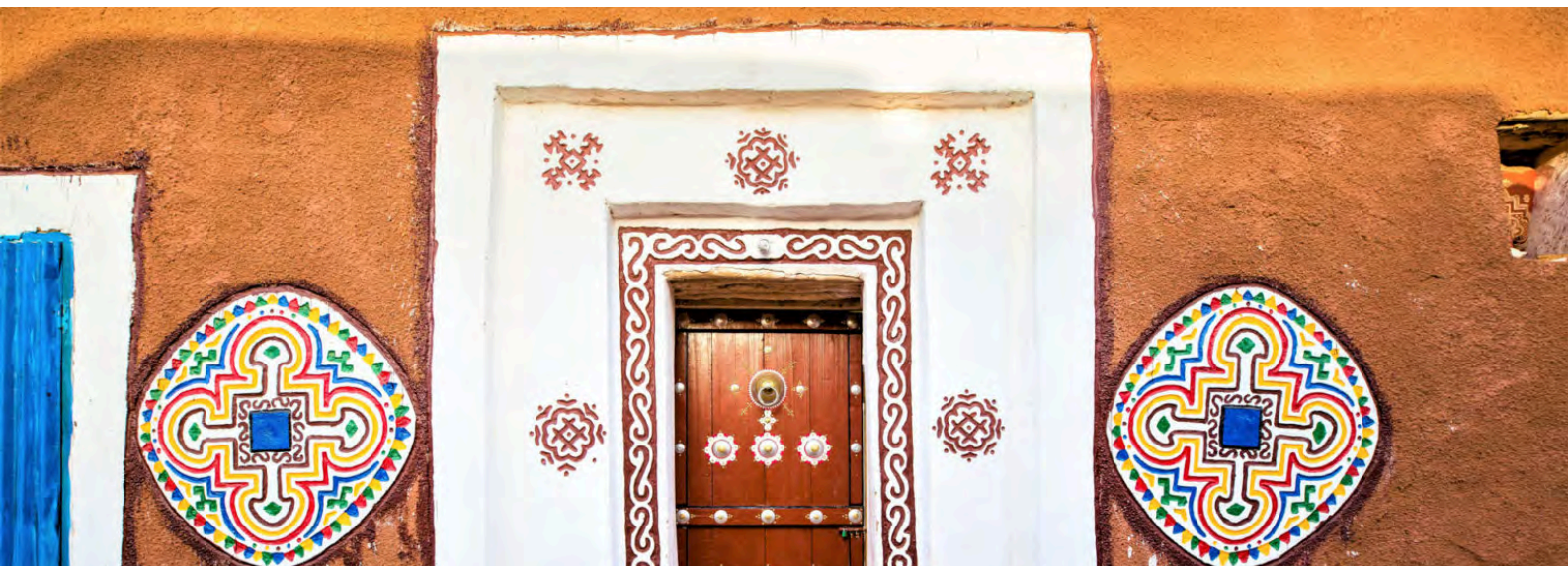
### ► III-4- La culture, notre précieux héritage civilisationnel et islamique



La culture est un pilier essentiel de toute société humaine, qui fonde son identité et structure sa personnalité. Elle impacte le développement humain, l'inclusion sociale, le bien-être, le vivre ensemble et le développement économique.

C'est l'âme de tout pays et sa marque distinctive face à une mondialisation débordante qui a tendance à standardiser les modes de vie et de pensée.

Notre pays a connu, par le passé, un rayonnement culturel qui est allé bien au-delà de ses frontières actuelles, pour toucher des contrées lointaines, au Moyen-Orient et dans le monde musulman, faisant des Oulémas « chinguittiens » des ambassadeurs réputés pour leur vaste culture, la qualité de leur savoir et la noblesse de leurs comportements.



Fort heureusement, nos Oulémas continuent de perpétuer ce précieux héritage à travers le monde. Mais notre pays recèle aussi un patrimoine riche et varié composé de « Mahadras », ces hauts lieux de savoir qui ont pu traverser le temps, de cités anciennes classées patrimoine de l'Humanité, de monuments historiques, de sites archéologiques, de manuscrits, d'artisanat traditionnel varié, de musiques polyvalentes, de littérature populaire, qui sont autant de témoins vivants de la créativité et de l'originalité de notre peuple.

Ces dernières années, nous avons opté pour une politique volontariste de promotion de notre patrimoine culturel, à travers l'organisation de festivals culturels, comme ceux des villes anciennes. Ces manifestations servent également de plateformes pour la préservation et la promotion de nos traditions musicales, littéraires et artistiques. Elles offrent aussi l'opportunité d'améliorer le cadre de vie de ces cités médiévales. Une vingtaine d'autres villes disposent désormais de leurs propres festivals contribuant ainsi à faire revivre nos traditions culturelles dans toute leur diversité. De plus, des villages artisanaux ont pu également être créés.



Par ailleurs, grâce au génie créateur de nos hommes et de nos femmes, notre cinéma, notre littérature et notre musique sont en train de se forger progressivement une renommée sur la scène internationale.

Conscient de la valeur inestimable de notre patrimoine civilisationnel et islamique, face à « l'agressivité » de l'univers symbolique créé par les médias et à la profusion des productions audiovisuelles internationales, j'ai l'insigne devoir de travailler, si je suis réélu, à la valorisation de notre culture si précieuse pour la préservation de notre identité et le rayonnement de notre pays, à travers :

- La mise en place d'un programme de promotion et de valorisation de notre glorieux héritage de Mahadras ;
- La poursuite du programme de construction de Mosquées à travers tout le pays ;
- La poursuite de la réforme « Beyt El Mal Zakat » pour moderniser la collecte et la distribution des fonds de Zakat ;
- Le soutien aux industries culturelles telles que la musique, la littérature, le cinéma et l'artisanat pour stimuler la créativité et contribuer à développer l'économie locale
- L'organisation de festivals, d'expositions et de foires artisanales ;
- La restauration de sites historiques et la sauvegarde des traditions orales et musicales ;
- L'institution d'une journée nationale de la diversité culturelle ;
- La création d'espaces audiovisuels multiculturels et plurilingues pour favoriser la diversité culturelle ;
- La création d'un Palais de la culture ;
- La construction de complexes culturels dans les grandes villes ;
- La construction de musées régionaux ;
- La restauration du patrimoine immatériel ; et
- L'élaboration d'un programme de professionnalisation des métiers des beaux arts.



### ► III-5- La promotion de la Jeunesse : mon pari pour un avenir prometteur



La promotion de notre jeunesse et son épanouissement est, pour moi, une exigence majeure pour la cohésion et la prospérité de la société. Une politique intégrative des jeunes réduit, en effet, les risques de marginalisation et d'extrémisme et permet de tirer parti du « dividende démographique » dans une société majoritairement jeune.

Je suis donc conscient que l'avenir du pays est tributaire de l'implication effective de sa jeunesse dans l'œuvre de construction nationale, pour profiter au mieux des énergies créatrices de nos jeunes, en tant que pilier de la société et facteur de changement et d'innovation.

C'est conscient de cet enjeu que j'ai déclaré dans ma lettre de candidature que mon intention est de faire du prochain mandat, si je suis élu, le Mandat de la Jeunesse.

Au cours du mandat qui s'achève, j'ai engagé le Gouvernement à déployer d'importants efforts pour accorder à la jeunesse la place qu'elle mérite. Dans ce cadre, il a été institué un Programme de service civique volontaire dénommé WATANOUNA, doté de ressources importantes. Ce programme, qui intervient dans tous les secteurs d'activité, a déjà connu l'adhésion de plus de 10.000 jeunes dont 50% de filles. En outre, la représentation des jeunes a été renforcée à l'Assemblée Nationale et au niveau de l'appareil exécutif. En matière d'emploi, comme souligné plus haut, des politiques volontaristes ont permis le recrutement de dizaines de milliers de jeunes, les insérant ainsi dans la vie active et plusieurs instituts spécialisés ont été créés pour offrir aux jeunes des opportunités de formation en adéquation avec les besoins du marché. De plus, les capacités d'accueil des jeunes bacheliers, par l'Université, ont été doublées.



Des efforts importants ont également été déployés pour le développement des infrastructures liées aux jeunes comme le développement du sport, la construction ou la mise à niveau de stades et de maisons des jeunes.

Je sais cependant qu'en dépit de ces efforts, notre jeunesse continue à faire les frais de la faible qualité de l'éducation, de l'absence de systèmes de formation professionnelle et technique adaptés aux besoins du marché du travail et du manque d'infrastructures de loisirs et de divertissement. Autant de contraintes qui exposent, hélas, nos jeunes aux risques de marginalisation, de chômage, d'émigration irrégulière ainsi qu'aux déviations pernicieuses.

Ma vision dans ce domaine, fondement de la Stratégie Nationale de la Jeunesse 2024-2030, adoptée récemment par le Gouvernement, est de faire en sorte que « **tous les jeunes en Mauritanie possèdent les opportunités et les capacités d'assurer leur bien-être, sont actifs dans la vie publique, contribuent au renforcement du développement national et sont soutenus par un secteur de la jeunesse professionnel et des institutions transversales fortes et inclusives** ».

Tout en créant les conditions de mise en œuvre de cette stratégie, j'agirai particulièrement, si je suis réélu, sur deux leviers principaux : (i) l'autonomisation et l'employabilité des jeunes ; et (ii) le développement des sports et des loisirs.

### ► III-5-1 Promouvoir l'autonomisation et l'employabilité des jeunes

Outre la prise en compte ferme des besoins des jeunes dans les politiques d'éducation, de formation, d'emploi et de développement économique, mon action spécifique en leur faveur portera, notamment, sur la création d'une **Agence Nationale aux compétences transversales**, dénommée **TEMKIN**, dotée de moyens conséquents, qui s'occupera de l'emploi, de l'assistance à la création d'entreprises, du financement de l'auto-emploi et de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets. Tout en fusionnant les moyens dispersés entre diverses institutions et projets, l'Agence TEMKIN s'occupera, notamment de :

- La promotion de politiques de formations-emplois des jeunes et leur accompagnement pour accéder à un emploi durable ;
- La mise en place d'un programme de formations qualifiantes de deuxième chance au profit des jeunes en situation de décrochage scolaire ;
- La mise en place, dans le cadre d'un partenariat public- privé, d'un programme annuel d'employabilité des jeunes, comportant l'offre de stages au profit des sortants de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle ainsi que de la formation à l'entrepreneuriat ;
- L'institution de mesures spécifiques de facilités exclusives d'accès des jeunes aux ressources dans des secteurs économiques tels que l'agriculture et la pêche dans une optique de création d'entreprises, tout en les accompagnant dans le processus de production et de commercialisation ;
- La mise en place de politiques visant l'accès au logement et à la propriété foncière des jeunes travailleurs ;
- L'incitation des jeunes à se fixer dans les régions intérieures du pays en favorisant le financement des projets viables en rapport avec les économies locales : agriculture, élevage et autres activités, ainsi que la pêche continentale là où elle peut être exercée ;
- L'intégration de la dimension « jeunes » dans toutes les politiques publiques et l'implication des jeunes dans les processus de prise de décision ;
- La création d'un réseau d'organisations et d'associations de jeunes, aux niveaux national, régional, départemental et municipal ;
- L'adoption de critères incitatifs des programmes de « cash transfert » aux familles qui acceptent de maintenir leurs enfants à l'école ;
- L'aménagement, la construction et la mise à niveau des infrastructures de jeunesse;
- L'organisation d'activités socio-éducatives et de campagnes de sensibilisation portant sur les risques auxquels sont confrontés les jeunes ;
- L'organisation de concours de start-up créées par les jeunes, sanctionnés par des prix aux meilleurs talents en termes d'innovation ; et
- L'organisation de colonies de vacances interrégionales regroupant des jeunes d'origine et de milieux divers.

Outre l'action de l'Agence TEMKIN, j'instruirai, si je suis réélu, le Gouvernement pour initier la mise en place d'un service national civique souple, qui tiendra compte des spécificités de notre pays et de notre jeunesse. L'objectif d'un tel service est d'offrir à des milliers de jeunes l'opportunité de s'engager dans des activités d'intérêt général au service de la population pour développer chez eux le sens civique et l'esprit citoyen.

Aussi, dans le but de renforcer l'intérêt des jeunes vis-à-vis de la chose publique, j'instruirai le département en charge de l'enseignement supérieur pour l'introduction de filières servant cet objectif, telles que les sciences politiques ou des disciplines similaires, avec un accès prenant en compte la situation des Etudiants issus des couches sociales défavorisées.



### ► III-5-2 Développer les sports et les loisirs



Dans le monde d'aujourd'hui, le sport est un puissant vecteur de socialisation, de réussite et d'unité nationale. Il contribue à l'instauration d'une culture de paix, de tolérance et de concorde. C'est aussi un facteur d'épanouissement économique et social en raison de ses effets sur l'autonomisation des jeunes, sur leur santé, et ce, en plus de ses avantages diplomatique. Je me félicite des progrès enregistrés par notre pays dans ce domaine, dont témoignent les performances réalisées par notre équipe nationale de football lors de la dernière Coupe Afrique des Nations (CAN).

Conscient de l'importance de la pratique du sport pour le développement de notre pays et son image dans le monde, je me suis attelé, au cours du mandat précédent, à améliorer le cadre juridique de l'exercice du sport, à construire et réhabiliter des infrastructures sportives dans plusieurs villes du pays et à mettre à niveau certains stades pour qu'ils répondent aux normes internationales.

J'ai entrepris également la construction d'assiettes sportives multifonctionnelles, procédé à l'augmentation substantielle de la subvention allouée aux associations et clubs de jeunesse, avec un appui financier, pour la première fois, à dix-sept académies sportives. Enfin, notre pays a pu organiser dans de bonnes conditions la CAN U20 en 2020, en plus de la coupe scolaire tout en instituant une coupe de quartiers.

Au cours du mandat prochain, je continuerai cette dynamique, si je suis réélu, pour promouvoir davantage notre sport. Mon objectif est de développer aussi le sport professionnel de haut niveau pour permettre à chaque citoyen d'exceller, en fonction de ses aptitudes et de ses talents, dans la discipline qu'il souhaite pratiquer. Je compte, à cet égard, si je suis réélu, mettre en œuvre les actions suivantes :

- L'investissement dans les infrastructures sportives comme les stades, les gymnases et les terrains de sport, pour encourager la pratique du sport à tous les niveaux ;
- L'équipement progressif des capitales régionales et départementales en infrastructures sportives modernes comprenant un stade omnisports pour le football, les autres sports collectifs, l'athlétisme et un hippodrome ;
- Le développement du sport scolaire et universitaire par l'aménagement d'espaces, réservés aux activités sportives dans ces établissements et l'organisation de tournois interscolaires ;
- La création d'espaces de spectacles (théâtres, concerts, cinémas...) et de centres de loisirs dans les principaux centres urbains ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'appui aux académies sportives et de développement des jeunes talents ;
- Le soutien aux clubs sportifs locaux pour les aider à se développer et à atteindre un niveau de compétition toujours plus élevé ;
- L'organisation de compétitions sportives nationales et internationales pour intéresser davantage notre public au sport et encourager les échanges dans le domaine sportif ;
- Le développement des différentes disciplines sportives (en plus du football, handball, volleyball, basketball, natation, etc.) ;
- L'encouragement de Partenariats Public-Privé pour financer et promouvoir les initiatives sportives ;
- La valorisation des jeux traditionnels et leur intégration dans les programmes de promotion du sport pour préserver et valoriser le patrimoine culturel de notre pays en matière de sport ;
- La création d'un fonds national de développement des sports ; et
- L'encouragement des activités de jeunesse et de l'épanouissement de celle-ci, dans le cadre de clubs ou en dehors de ceux-ci, par l'organisations de manifestations variées de musiques, de danses, de créations artistiques, théâtrales, cinématographiques, etc

# L'INCLUSION SOCIALE

COMME GAGE DE COHESION ET D'UNITÉ



L'exclusion sociale n'est pas seulement liée au niveau de revenu ou à la pauvreté. Elle englobe un champ beaucoup plus vaste, qui inclut des formes diverses de discriminations : le chômage, la précarité, l'absence de qualification professionnelle, l'analphabétisme et le handicap.

Promouvoir l'inclusion sociale implique la mise en place d'importants dispositifs de lutte contre la pauvreté et les inégalités économiques et sociales, de combats de toutes les formes de vulnérabilité, de réduction des fractures et de garantie de l'égalité des chances aux citoyens et de leur accès au service public ainsi qu'aux services de base. C'est à la fois une exigence d'équité, et un devoir de justice sociale.

L'inclusion sociale est aussi un moyen d'atténuer le sentiment de frustration et de déclassement découlant de l'exclusion et d'assurer la stabilité, la cohésion et l'unité nationales.

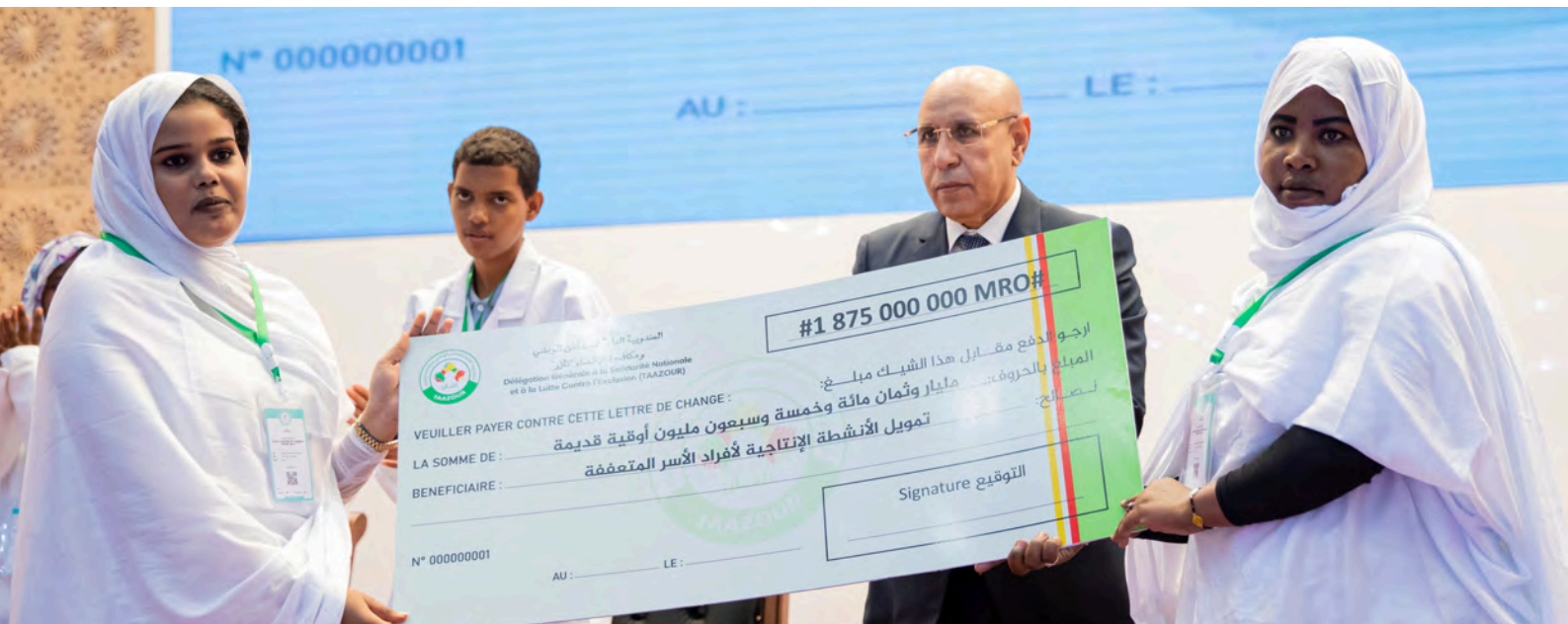
Elle participe à la déconstruction des mécanismes de différenciations socioculturelles et à la transformation des structures mentales qui sous-tendent l'ordre social établi, lequel est en déphasage avec notre idéal d'une Mauritanie égalitaire dépourvue de préjugés et de stéréotypes et où chacun joue son rôle dans l'œuvre de construction nationale.

Ma politique dans ce domaine vital pour l'émancipation et le bien-être de la société, s'articulera, si je suis réélu, autour de quatre axes : (i) intensifier la lutte contre la pauvreté ; (ii) assurer la sécurité alimentaire ; (iii) promouvoir l'autonomisation des femmes ; et (iv) lutter contre toutes les formes de discriminations, notamment celles liées au handicap.

## ► IV-1. Intensifier la lutte contre la pauvreté, à travers des politiques et des programmes ciblés

La pauvreté, estimée à plus de 28,2%, touche davantage le milieu rural, où elle atteint près de 45%, que le milieu urbain, où elle est estimée à un peu plus de 16%.

La création de la Délégation Générale TAAZOUR répond au souci de lutter, avec efficacité, contre la pauvreté en concentrant les ressources au sein d'une même entité regroupant les programmes et projets de lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation.



La priorité absolue du quinquennat qui s'achève a été de s'attaquer aux urgences sociales, de garantir l'accès du maximum de nos concitoyens à des services de base de qualité et à des prix abordables, de couvrir, au mieux, les besoins alimentaires des populations vulnérables, de lutter contre l'exclusion économique et les inégalités sociales.

A cet effet, plusieurs programmes ont été rapidement conçus et mis en œuvre :

- Cheyla pour l'accès aux services de base ;
- Albaraka pour une plus grande inclusion économique, et le financement d'activités génératrices de revenus ;
- Dari pour développer l'habitat social ;
- Tekavoul destiné à assurer une meilleure protection sociale et à maintenir le pouvoir d'achat dans les situations inflationnistes. C'est dans ce cadre que des dizaines de milliers de nos concitoyens ont pu bénéficier de transferts en espèces pour les aider à sortir de la trappe de la pauvreté et de pouvoir ainsi résister aux chocs pandémiques et climatiques et aux fluctuations des prix ; et
- Temwine dont l'objectif principal est de vendre à des prix abordables les denrées de première nécessité aux citoyens les plus vulnérables.



Ces programmes ont contribué à une meilleure protection des populations les plus pauvres.

Il s'agira à l'avenir de poursuivre ces programmes par l'élargissement de leurs champs d'intervention et par la maximisation de leurs effets sur les populations, tout en optant pour une protection sociale adaptative, à travers :

- L'élaboration d'outils souples et efficaces en exploitant au mieux les opportunités offertes par le déploiement du registre social pour un meilleur ciblage des ménages et des zones d'extrême pauvreté ;
- L'accès aux services de base : éducation, santé, eau potable, assainissement dans les zones défavorisées ;
- Le renforcement de l'offre en matière de logement social ;
- L'élargissement de la couverture du programme Tekavoul pour englober toutes les zones de vulnérabilité aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain ;
- La mise en place des programmes de résilience des populations rurales face aux changements climatiques permettant aux petits paysans et aux éleveurs de progresser dans la chaîne de valeur en augmentant leur productivité et en leur facilitant l'accès aux marchés ;
- La mise en place de programmes spéciaux ciblant les zones frontalières : alimentation en eau potable, électricité, barrages, aménagements agricoles et protection des cultures, infrastructures éducatives et de santé, etc. ;
- Le renforcement du système d'alerte précoce pour améliorer la qualité des informations et l'efficacité des interventions en période de choc.

L'autonomie opérationnelle de TAAZOUR sera, par ailleurs, renforcée en vue de lui conférer plus de flexibilité dans l'accomplissement de sa mission. Aussi, sera-t-elle engagée à limiter ses charges de fonctionnement pour consacrer le maximum de ressources à ses interventions en faveur des plus démunis.

Pour favoriser l'inclusion financière des couches les plus défavorisées, les mesures consacrées par la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) seront mises en œuvre, en agissant sur les leviers qui vont permettre aux femmes, aux jeunes, aux micro-entreprises et aux personnes déplacées de pouvoir accéder à des services financiers de qualité et disposer de l'éducation financière qui leur permet d'en profiter.

A cet effet, les dispositions suivantes seront prise :

- Développer la finance numérique pour en faire un outil d'inclusion ;
- Améliorer les conditions d'accès aux services financiers ;
- Favoriser le financement de projets à forte rentabilité économique ;
- Améliorer les réseaux de télécommunications ;
- Promouvoir la Microfinance ; et
- Encourager l'implication du secteur bancaire et celui des assurances.

## ▶ IV-2. Assurer la sécurité alimentaire

L'objectif de la stratégie de sécurité alimentaire mise en œuvre ces dernières années est de lutter contre la faim et la malnutrition.



L'insécurité alimentaire continue de menacer une partie de nos compatriotes, essentiellement des femmes vivant en milieu rural.

La sécurité alimentaire sera, pour moi, un objectif hautement prioritaire, car il est impératif de juguler la faim et la malnutrition, en engageant des actions vigoureuses, qui prennent en compte leur caractère multidimensionnel afin d'atténuer les vulnérabilités chroniques.

Pour ce faire, mon action se concentrera sur les volets suivants :

- La mise en place de programmes transversaux, mieux ciblés et mieux coordonnés, pour la prévention et la gestion des crises alimentaires ;
- L'encadrement et la redynamisation des activités génératrices de revenus ;
- La mobilisation de ressources financières suffisantes pour répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire ;
- Le renforcement du système d'alerte précoce et de réponse aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition ;
- La mise en place d'un plan opérationnel préventif et évolutif pour des réponses adaptées et cohérentes, pour garantir une aide alimentaire et nutritionnelle aussi ciblée, harmonisée, prévisible et opportune que possible ;
- Le renforcement de nos capacités de stockage ; et
- La promotion de politiques de long terme pour le développement durable à travers la protection de l'environnement et l'optimisation de l'exploitation des ressources naturelles.

### ► IV-3. Autonomiser les femmes et promouvoir leurs droits économiques et sociaux



Les femmes, qui représentent 51,6% de la population, continuent de se heurter à des restrictions qui réduisent leur nécessaire contribution au développement économique et social du pays.

Le cadre de l'inclusion sociale et de la politique de promotion de l'autonomisation des femmes procède de la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG).

Le degré d'inclusivité d'une société et celui de son équité sont évalués à l'aune de sa volonté de lutter contre les discriminations à l'égard des femmes et de son souci de leur assurer un accès aux ressources productives et à l'emploi, ainsi qu'à une protection absolue contre toutes les formes de violence physique.

Une croissance durable et un développement social harmonieux impliquent, par conséquent, d'engager des politiques vigoureuses pour promouvoir le rôle économique et social de la femme, permettant de lui offrir les instruments économiques de sa pleine autonomisation et de lever toutes les restrictions à son accès au service public ainsi qu'aux services de base et pour garantir son droit à être protégée contre les vulnérabilités, les précarités et les maltraitances.

Pour conférer plus d'efficacité à l'approche du genre, il sera procédé à une révision des politiques afin d'y inclure tous les domaines cruciaux et les outils pertinents de coordination avec les autres stratégies.

Les ressources financières, déjà consenties pour la promotion et la protection des droits des femmes, seront sanctuarisées et augmentées, tout en cherchant à mieux les coordonner et à mieux cibler les objectifs en les concentrant sur les actions renforçant l'autonomisation des femmes, et plus particulièrement en mettant l'accent sur :

- La consolidation et l'élargissement des acquis en matière de représentation dans les sphères politiques et administratives ;
- La facilitation de l'accès aux secteurs productifs par les financements appropriés et l'accompagnement à la création d'entreprises, et l'aide à l'accès au marché ;
- L'accès aux crédits, à la propriété foncière et à l'emploi ;

- La mise en place de programmes d'éducation et de formation spécifiquement destinés aux femmes, afin de renforcer leurs compétences professionnelles et personnelles ;
- La prise en compte de la dimension genre dans les programmes, les politiques et les stratégies de développement ; et
- La mise en place de mesures spécifiques pour réduire le taux d'abandon scolaire des filles notamment en milieu rural.

Une attention particulière sera, en outre, portée à la protection des femmes les plus exposées à la précarité et à l'insécurité alimentaire, ainsi qu'à celles qui sont sans emploi, qui élèvent seules des enfants, ou qui souffrent d'un handicap ou d'autres fragilités.

#### ▶ IV-4. Lutter contre toutes les formes de discriminations



En qualifiant l'esclavage de crime contre l'Humanité, par conséquent imprescriptible, en instituant une Cour spécialisée dans le jugement des crimes d'esclavage, en donnant aux organisations de la société civile la possibilité d'ester en justice au nom des victimes, en facilitant la saisine des instances judiciaires compétentes, en consacrant l'assistance judiciaire au profit des victimes, l'Etat a manifesté sa volonté d'éradiquer définitivement les survivances de cette pratique abjecte.

Cette dynamique sera poursuivie et renforcée, et toutes les entités concernées seront mobilisées pour continuer inlassablement la lutte contre les survivances de toutes les pratiques répréhensibles.

Une action d'envergure sera engagée pour panser les plaies laissées par le passif humanitaire dans le respect et la dignité aussi bien des vivants que des morts.

Je continuerai, de surcroît, à œuvrer inlassablement pour résoudre toutes les injustices dont sont victimes nos compatriotes qu'elles soient héritées du passé ou nées dans le présent.

Mon objectif constant reste, en effet, de donner à chaque citoyen les moyens de son autonomie et de son épanouissement.

Dans ce cadre, je poursuivrai mon action visant à renforcer la cohésion nationale et l'équité sociale et la lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes, notamment à travers les actions suivantes :

- La promotion du dialogue interculturel et la coexistence harmonieuse entre nos différentes communautés par la mise en place d'un programme portant sur la multiculturalité ;
- Le renforcement de notre arsenal juridique de lutte contre toutes les formes de discrimination ;
- L'insertion des handicapés et le respect de leur dignité ;
- Le renforcement des dispositifs de veille et de surveillance au niveau central et territorial pour la dénonciation des actes de discrimination ou de stigmatisation ;
- La mobilisation des instances judiciaires pour traiter avec rigueur et diligence tous les cas de discrimination et d'atteinte à l'unité nationale ;
- L'élaboration de plans régionaux de lutte contre toutes les formes de discrimination portant atteinte à la cohésion sociale ;
- La création de bureaux communaux pour l'accueil des plaintes relatives aux violations des droits et obligations des personnes ;
- La formation du personnel de l'administration territoriale et du personnel judiciaire au niveau des Wilayas sur les thèmes relatifs aux différentes formes de discrimination ;
- La formation des forces armées et de sécurité sur les questions de discrimination et de droits humains pour garantir une application efficace des Lois ;
- La réforme foncière pour garantir un accès équitable à la terre pour toutes les communautés, en particulier celles qui sont historiquement défavorisées ; et
- L'intégration dans le système éducatif de modules visant à promouvoir la culture de la tolérance, du respect des droits humains et de l'égalité entre les citoyens.

# UN ETAT SUR, CAPABLE DE FAIRE FACE AUX ALEAS GEO-POLITIQUES ET ACTEUR MAJEUR DE PAIX ET DE STABILITE



Le monde est de plus en plus incertain et complexe, avec des crises multiples provoquant parfois des éruptions violentes, des conflits de grande intensité, des dérèglements climatiques ainsi que des conflits armés locaux pouvant entraîner des déplacements massifs de populations.

Dans ce monde, les économies de pays comme le nôtre subissent les conséquences négatives de guerres lointaines et, en particulier, la concurrence des puissances pour le contrôle des ressources naturelles. Dans un tel monde, la survie devient un enjeu stratégique, de funestes basculements ayant entraîné l'instabilité voire l'implosion d'États réputés solides.

En Afrique, notre cher continent, les conflits armés, les guerres civiles, et les ruptures violentes des ordres constitutionnels reviennent au-devant de la scène.

Notre sous-région est confrontée à l'extrémisme violent, la menace terroriste y est de plus en plus prégnante, de fortes ruptures des consensus internes y sont intervenues et la paix et la démocratie y sont dangereusement menacées. De plus, le trafic d'êtres humains, la grande délinquance et l'immigration illégale se jouent des frontières des États. De tels dangers nous dictent la nécessité, pour nous en prémunir, de conclure des alliances et des partenariats stratégiques.

Pour toutes ces raisons, j'ai œuvré à définir une véritable politique étrangère et de défense, bâtie sur une vision stratégique, une appréciation objective des intérêts du pays et intégrant une réelle capacité d'anticipation des risques.

## ► V-1. Diplomatie, Intégration régionale et Diaspora



Notre politique étrangère est au service de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement économique et social en tenant compte de l'intérêt supérieur de notre pays.

Cette diplomatie est bâtie sur les principes suivants :

- La prise en compte de nos intérêts en tant que Nation et la défense de nos citoyens
- Le respect de notre souveraineté et de l'intangibilité de nos frontières ;
- Les relations de bon voisinage ;
- L'ancrage dans l'environnement Islamique, Arabe et Africain ;
- Le respect des conventions et traités internationaux ; et
- Le concours à la paix et à la solidarité internationales.

J'œuvrerai tout particulièrement dans les circonstances présentes à ériger notre pays au rang d'acteur majeur de la sécurité sous-régionale et dans le règlement des conflits régionaux en mettant à profit tous les atouts diplomatiques dont nous disposons.

Je travaillerai, également, à :

- Consolider la présence de notre pays dans les organisations régionales et internationales, et mieux l'intégrer à l'ensemble des instances dont il est membre, en y renforçant son rôle ; et
- Encourager et soutenir la présence des cadres mauritaniens dans les institutions régionales et internationales.

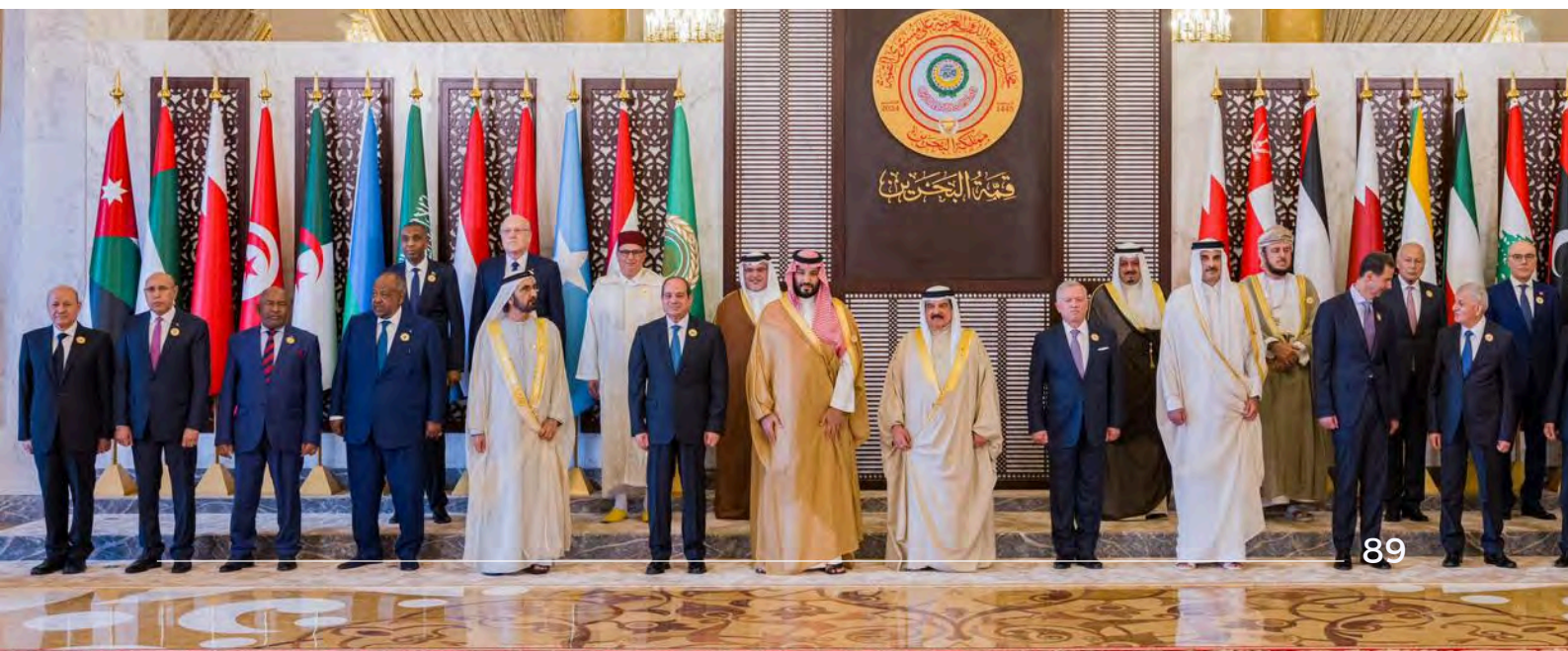


Membre fondateur de l'Union Africaine, et aujourd'hui en première ligne sur les diverses questions concernant notre cher Continent, nous nous investirons pour les intérêts de cette Organisation, et nous nous impliquerons dans le règlement des conflits armés, les défis climatiques, la lutte contre le terrorisme tout en devenant un acteur important de l'Agenda 2063.



Partisan d'une paix juste et durable au Moyen-Orient, nous œuvrerons au respect des droits des Palestiniens, à la reconnaissance d'un État palestinien souverain, sur ses frontières consacrées par l'ONU tout en agissant vigoureusement pour la condamnation des crimes de guerre et des crimes contre l'Humanité perpétrés par l'armée israélienne à GAZA, en violation flagrante des règles du Droit International.

Convaincu de la force des liens de solidarité et de fraternité au sein de la Nation arabe, nous entendons jouer pleinement notre rôle pour le règlement des différends et le renforcement des liens entre tous les pays arabes.



A l'ONU, je prévois, si je suis réélu, de poursuivre notre participation active au maintien de la paix et de défendre, avec les pays frères et amis, la nécessité de bâtir un ordre international plus équitable.



Par ailleurs, pour mieux valoriser et canaliser le rôle de notre diaspora dans le développement économique, social et culturel de la mère patrie et tirer profit des expertises des cadres expatriés, j'œuvrerai en particulier pour :

- Une meilleure organisation de la diaspora mauritanienne pour l'impliquer davantage dans le développement du pays ;
- La valorisation du capital humain économique et social de la diaspora ;
- L'amélioration de la communication entre le Gouvernement et la diaspora ; et
- Le renforcement de la protection et de la défense des intérêts des Mauritaniens à l'extérieur.

Pour l'atteinte de ces objectifs, un Plan d'Action sera élaboré et mis en œuvre au cours du mandat prochain, si je suis réélu.

## ► V-2. Sécurité et Défense



L'intégrité de notre territoire et la sécurité de nos concitoyens sont et resteront au cœur de mes priorités. Aucune tolérance à cet égard n'est permise.

Pour renforcer la sécurité intérieure, d'importantes actions ont été réalisées. On peut citer à cet égard : (i) la mise en place d'un centre de télésurveillance pour la ville de Nouakchott et d'un laboratoire multifonctionnel d'analyses génétiques et de détection des substances prohibées ou dangereuses ; et (ii) la consolidation et l'extension de la couverture du territoire par les services de police et de sécurité.

Il convient, également, de saluer les efforts déployés et les résultats obtenus par nos forces armées. Leur professionnalisation sera poursuivie.

La sécurité des citoyens et de leurs biens est et restera pour moi une priorité absolue et je ne ménagerai aucun effort pour maintenir et renforcer la sécurité et la quiétude de nos concitoyens et pour faire face aux nouveaux défis liés à la croissance des villes et aux flux migratoires.

Avec l'instabilité et l'insécurité qui règnent dans la sous-région, les nouvelles infrastructures de désenclavement que nous comptons édifier, nos perspectives prometteuses de développement économique, notre pays risque d'attirer davantage de migrants en transit ou cherchant à s'y installer, que nous pourrions difficilement accueillir dans des conditions de dignité acceptables. Cette nouvelle donne, aux conséquences incalculables, sera au centre de mes préoccupations et sera gérée dans l'unique intérêt supérieur de la Nation et dans le respect des droits consacrés par les conventions internationales, dont notre pays est signataire.

Par ailleurs, tous les moyens sont déjà déployés et le seront davantage au cours du prochain mandat, si je suis réélu, pour contenir toutes les formes de crimes d'où qu'elles viennent et pour endiguer la consommation des produits psychotropes et ses conséquences.

L'adaptation des moyens et des hommes aux exigences de sécurité de nos concitoyens et de nos frontières continuera à être assurée, notamment, à travers :

- Le renforcement des capacités professionnelles et opérationnelles des forces de défense et de sécurité ;
- L'équipement des unités de surveillance maritime pour les navires (radars, drones et armes de pointe) ;
- La consolidation du Système Intégré de Gestion de la Population et des Titres Sécurisés (SIGPTS) ;
- Le développement et la généralisation des services de la biométrie ;
- La modernisation de la stratégie sécuritaire de la ville de Nouakchott ;
- La construction, l'équipement et la mise en service d'un laboratoire de Police Scientifique ;
- Le renforcement de la sécurité routière par l'acquisition d'équipements de pointe ; et
- Le recrutement additionnel de moyens humains dans les corps qui présentent des déficits en personnel.



◆ وَمَا تَوْفِيقِي إِلَّا بِاللَّهِ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ أُنِيبُ ◆

صدق الله العظيم

